

Mali

Programme continental de réduction des pertes après récolte

Evaluation rapide des besoins



Mali



DOCUMENT DE TRAVAIL

DOCUMENT DE TRAVAIL



Mali

Programme continental de réduction des pertes après récolte

Evaluation rapide des besoins

Mali

DOCUMENT DE TRAVAIL

DOCUMENT DE TRAVAIL

Ce document est inédite et mis à disposition tel que présenté par ses auteurs.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2011

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Table des matières

1. INTRODUCTION	2
2. SITUATION GÉNÉRALE DU PAYS	3
3. SITUATION DES ASPECTS APRES RECOLTE	4
A. SYNTHÈSE DES ANALYSES DES CONTRAINTES/OPPORTUNITÉS POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS/FILIERES	4
B. ANALYSE DES PROBLÈMES TRANSVERSAUX AU NIVEAU NATIONAL QUI AFFECTENT LA SITUATION APRES RECOLTE	17
Systèmes de stockage	17
Infrastructures de marché	17
Systèmes d'information sur les marchés et les prix.....	17
Transformation des produits et agro-industries	17
Systèmes de transport.....	18
Finances rurales	18
Climat d'investissement	19
Services d'appui en relation avec les pertes après récoltes	19
4. CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL	20
A. POLITIQUES ET STRATÉGIES RELATIVES AU POST-RECOLTE	20
B. PRIORITÉS STRATÉGIQUES PAR FILIERE	22
5. PROJETS/ACTIVITÉS APRES RECOLTES EN COURS ET PLANIFIÉS	24
A. ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS PUBLIQUES	24
B. ACTIVITÉS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	27
C. ACTIVITÉS DU SECTEUR PRIVÉ	27
6. INTÉRÊT DU GOUVERNEMENT POUR LA RÉDUCTION DES PERTES APRES RECOLTES	29
7. OPPORTUNITÉS POUR LA BAD D'INTERVENIR DANS LA RÉDUCTION DES PERTES APRES RECOLTES.....	30
A. ANALYSE DES PROJETS EN COURS FINANCÉS PAR LA BAD	30
B. OPPORTUNITÉS D'INTERVENTIONS FUTURES	30
8. PROCHAINES ÉTAPES ET SUITE À DONNER	33
Annexe 1: Données générales sur le pays et statistiques agricoles et sociales	35
Annexe 2: Production, importations/exportations et consommation des principaux produits	36
Annexe 3: Matrice descriptive des produits/filières, des contraintes/opportunités et des actions prioritaires	37
Annexe 4: Estimation des pertes au cours des opérations après récolte (par production/filière).....	42
Annexe 5: Infrastructures, systèmes de stockage et information sur les prix par filière...	46
Annexe 6: Analyse des activités/projets financés par les donateurs/partenaires techniques et financiers (PTF) et autres parties prenantes en relation avec les activités après récolte	49
Annexe 7: Analyse des projets de la BAD au Mali.....	54
Annexe 8: Liste des personnes rencontrées et Programme de la mission	56

1. INTRODUCTION

1.1 Le document présente la situation des pertes après récolte au Mali pour divers produits (riz, céréales sèches [mil et sorgho], échalote, mangue et élevage/viande) et analyse les contraintes, risques et opportunités de développement des filières. De premières ébauches d'interventions prioritaires ainsi que les étapes à suivre pour d'une part mieux cerner les problèmes des pertes après récolte et d'autre part intégrer leur réduction dans les programmes de développement nationaux sont suggérées. Les annexes fournissent des informations complémentaires sur la situation du pays, les filières et les problèmes spécifiques de pertes après récolte, des analyses des projets financés par la BAD et les autres bailleurs.

1.2 Les informations présentées ont été obtenues par des recherches bibliographiques. Une mission de terrain menée en Août 2009¹ a permis de les valider. La mission a rencontré les directions des Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage et la Cellule de Suivi Permanent du Ministère de l'Économie et du Plan, divers bailleurs, et des opérateurs privés (ONG, entreprises, etc.). Une réunion de lancement présidée par le Secrétariat Général de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture de prendre le leadership sur la problématique des pertes après récolte et de dresser une liste des produits prioritaires pour le Mali. La mission a également identifié les points de blocage et discuté les interventions prioritaires pour chaque filière. Les projets en cours de la BAD ont fait l'objet d'une analyse afin de mieux intégrer la réduction des pertes après récolte dans ses projets en cours et futurs.

1.3 L'analyse des pertes après récolte, telle que réalisée dans ce rapport, prend en compte l'aval de la chaîne de valeur en partant, pour les productions végétales, du stade de récolte, pour les productions animales, du stade de vente bord-ferme dans le cas d'animaux vivants et du stade de récolte en ce qui concerne le lait, et du stade de capture en ce qui concerne la pêche. Les pertes interviennent généralement à tous les stades après récolte. Elles peuvent être classées en trois catégories, souvent liées : (i) perte quantitative / physique ; (ii) perte en qualité affectant l'apparence, la texture, les qualités organoleptiques et nutritionnelles et donc la valeur du produit ; (iii) les coûts d'opportunités résultant d'une transformation inadéquate (faible valeur ajoutée) par rapport au potentiel commercial effectif.

1.4 La réduction des pertes après récolte revêt une importance majeure dans le cadre de l'aide au développement économique. Nombreuses sont les interventions de réduction des pertes susceptibles d'être plus rentables (meilleur retour sur investissement) que des activités, plus classiques, d'augmentation de la production. Cette démarche s'intègre également dans la perspective des chaînes de valeurs qui insiste sur l'importance d'assurer des débouchés aux productions. Ces mesures visent à optimiser la valeur de produits déjà existants par des mesures appropriées visant leur conservation et l'augmentation de leur valeur. Or, augmenter la production pour compenser des pertes implique l'utilisation de ressources rares et coûteuses pour promouvoir une agriculture plus intensive et consommatrice en intrants (y compris des terres additionnelles). Les bénéfices se reflètent non seulement en termes financiers mais également environnementaux.

1.5 Les activités d'après récolte génèrent des emplois ruraux, tant dans les fermes qu'en dehors. Elles participent ainsi à réduire l'exode rural, dynamisent l'économie locale, renforcent le pouvoir économique des ruraux et la compétitivité des produits nationaux face aux produits étrangers. Ce type d'activité intègre un circuit plus formalisé que la production agricole et renforce directement (taxes directes) et indirectement (TVA) les sources de revenus publics. Enfin, l'activité après récolte est largement assurée par les femmes. Leur renforcement permet d'adresser de façon directe la problématique genre avec les bénéfices que l'on connaît (notamment une meilleure gestion des ressources financières familiales).

¹ Mission menée par Florence Tartanac, responsable agro-industrie AGST et Yamina Cherrou, agro-économiste TCI.

2. SITUATION GÉNÉRALE DU PAYS

2.1 L'agriculture, l'élevage et les autres activités du secteur, qui ont représenté ensemble 35% du PIB en 2005, dominent l'économie malienne, bien que l'importance du secteur primaire ait diminué à la suite d'une augmentation de l'extraction de l'or. Près de 80% de la population active est dans le secteur rural.

2.2 Les principales productions agricoles sont les céréales sèches (mil/sorgho/maïs) et le riz, le coton, le bétail viande (bovins, moutons et chèvres) et les fruits et légumes. L'élevage se situe principalement dans le nord, alors que la plupart des céréales et des cultures de rente (coton principalement) sont produits dans le Bassin du Niger et dans les régions méridionales. La production de coton domine le secteur des cultures de rente, contribuant selon les estimations à 27% des recettes d'exportation en 2005. Le coton malien est largement reconnu comme étant de grande qualité avec des coûts de production bas, malgré la faiblesse des rendements par rapport aux normes mondiales.

2.3 Au début de 2005, le gouvernement a annoncé un nouveau programme de développement agricole pour réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs, accroître la productivité agricole, relier les marchés régionaux, et lutter contre l'insécurité alimentaire. (FAO-Projet EU-ACP, 2008).

2.4 L'Annexe 1 présente des données générales sur le pays et statistiques agricoles et sociales.

3. SITUATION DES ASPECTS APRES RECOLTE

A. SYNTHÈSE DES ANALYSES DES CONTRAINTES/OPPORTUNITÉS POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS/FILIÈRES

3.1 L'agriculture vivrière demeure une composante importante et stratégique pour l'économie malienne et la sécurité alimentaire des populations. Même si elle a tendance à diminuer sensiblement depuis la fin des années 1980, cette production vivrière reste assez stable (environ 30% du PIB du secteur primaire) et joue un rôle déterminant dans l'économie globale du pays. Cette stabilité traduit le dynamisme réel de ce sous-secteur qui a su s'adapter aux réformes liées à la libéralisation en dépit de la faiblesse des investissements qui lui ont été consacrés. Par ailleurs, si l'on considère l'ensemble du secteur agricole, les croissances les plus élevées ont été obtenues avec le riz et dans une moindre mesure le coton, ces deux spéculations occupant aujourd'hui environ 20% du secteur en terme de valeur. Ce sont ces deux filières qui ont le plus bénéficié des investissements publics dans le secteur rural. Par contre, le secteur de l'élevage a perdu de son importance, mais il reste stable autour de 30%. Les autres sous-secteurs (sylviculture, pêche et autres cultures) ont tous enregistré une croissance inférieure à celle du PIB¹. Le sous-secteur de la pêche en particulier a stagné au cours des vingt cinq dernières années².

3.2 La mission, en concertation avec le Gouvernement³, a sélectionné les filières suivantes:

- riz
- céréales sèches (mil/sorgho)
- échalote
- mangue
- viande

La filière riz

a. Production du riz

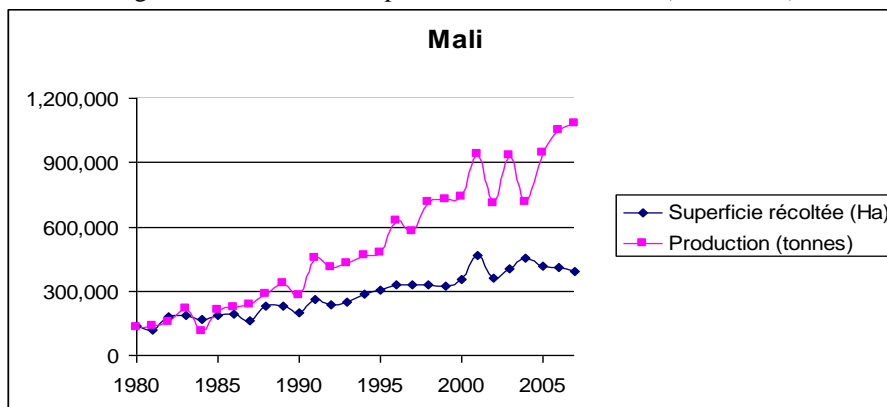
3.3 Le riz fait partie de l'alimentation de base au Mali avec les céréales sèches et sa part dans la valeur ajoutée nationale augmente avec l'amplification des flux commercialisés vers les zones urbaines qui consomment de plus en plus de riz. En 2007 le Mali a produit 1 082 000 tonnes de riz sur une superficie de 391 900 hectares, une production toujours en augmentation depuis les années 1980, malgré les variations dues aux aléas climatiques. (cf. figure 1).

¹ Pour la période 1980-2004.

² CEPIA, 2007.

³ Réunion de lancement organisée le premier jour de la mission au Mali et présidée par le Secrétariat général de l'Agriculture.

Figure 1: Tendence de la production du riz au Mali (1980-2007)



Source: FAOSTAT (2009).

3.4 Depuis les années 1980, la culture du riz au Mali a pris de l'ampleur et le pays est maintenant autosuffisant et exporte les faibles quantités excédentaires dans la sous-région. Le riz pluvial cultivé dans le sud du pays représente la moitié de la production. Le reste est principalement concentré dans la région centre-nord le long du fleuve Niger encadré par l'Office du Niger (ON). Dans cette région, le riz est cultivé avec des systèmes modernes d'irrigation et donne des rendements estimés à 5 à 6 tonnes/ha¹. Environ 3/5 de la récolte de riz est autoconsommée; le reste est destiné au marché, généralement 4 à 6 mois après la récolte. Le Mali a également commencé à cultiver la variété Nerica à haut rendement et à maturation rapide, plus résistante à la sécheresse et appréciée par les consommateurs.

3.5 Les producteurs de riz sont organisés en coopératives au niveau des villages, en Union de coopératives au niveau des communes et en Plate Forme au niveau national. Plus de 90% des riziculteurs appartiennent à un circuit organisé et opérationnel dans leur zone. Ces organisations paysannes (OP) sont très actives et dynamiques, elles sont organisées de la base au sommet. Néanmoins elles rencontrent des problèmes surtout pour l'approvisionnement en intrants et pour trouver des financements adaptés aux besoins du secteur agricole.

3.6 Suite à la hausse des prix des produits alimentaires en 2008, le gouvernement a lancé « l'Initiative Riz » dont l'objectif était de doubler la production. Toutefois au moment de la récolte, des problèmes sont apparus au niveau de la commercialisation et le gouvernement a dû importer du riz pour éviter des hausses encore plus importantes.

b. Activités après récolte et transformation

3.7 D'après le syndicat agricole des exploitants de l'office du Niger (SEXAGON) membre de la Confédération Nationale des Organisations Paysannes (CNOP), les pertes après récolte sont d'environ 18% à 20% pour le riz. Les pertes commencent dès la récolte encore effectuée à la main, car de nombreuses variétés *versent*² au moment de la récolte. Il y a également des pertes au moment de la mise en gerbe manuelle, puis du battage celui-ci pouvant être effectué traditionnellement (avec les pieds) ou de façon mécanisé avec des batteuses ou des camions. Cette dernière pratique est très mauvaise car les grains sont écrasés. Durant le transport les risques de pertes peuvent être élevés et dépendent de la qualité des sacs, de la manière dont ils sont empilés et de la présence de nuisibles.

3.8 **Récolte et battage** : A l'Office du Niger, la récolte est encore effectuée à la main (coupe et mise en gerbe) avec de la main d'oeuvre familiale et temporaire en provenance d'autres

¹ La récolte a lieu en mars avril.

² C'est-à-dire que les grains se détachent facilement de la tige et tombent par terre.

zones rurales. Par contre, le battage est souvent mécanisé de même que le décortiquage. Les équipements appartiennent soit à des OP qui y trouvent une source de revenus pour mener des actions collectives, soit à des privés (exploitations agricoles familiales ou petits entrepreneurs privés). L'Office du Niger recensait en 2006 dans sa zone d'action 1 427 batteuses.

3.9 **Rizeries industrielles** : Après la privatisation des rizeries industrielles de l'ON en 1997, celles-ci ont cessé de fonctionner. Elles ont été remplacées par des décortiqueuses villageoises. En 2005, il ne restait que 4 rizeries industrielles en activité en dehors de la zone de l'ON, avec une capacité théorique globale d'au moins 150 000 tonnes, mais elles usinent en réalité moins de 20 000 tonnes. Ces rizeries appartiennent à des commerçants ou à des industriels déjà bien engagés dans la filière et notamment dans l'importation du riz. Ces transformateurs sont les principaux clients du riz paddy¹ et l'achètent pour le transformer en riz marchand avant de le revendre. Cela leur permet de mieux contrôler la qualité du riz avant de le mettre dans les circuits de distribution.

3.10 **Décortiquage artisanal** : L'Office du Niger recensait en 2006 dans sa zone d'action 1 629 décortiqueuses² car de plus en plus de producteurs préfèrent décortiquer leurs productions, vendre le riz blanc et conserver le son pour l'élevage. Les décortiqueuses (de type Engelberg) privées ou collectives (associations villageoises) se sont développées et traitent aujourd'hui la quasi-totalité du paddy. Il s'en est suivi une diminution globale et une grande hétérogénéité de la qualité du riz marchand. Au cours de ces dernières années, on observe quelques éléments qui semblent indiquer un changement de tendance avec l'apparition de machines plus performantes (décortiqueuses à rouleaux ou mini-rizeries compactes) et une prise en compte de la qualité du produit avec des prix différenciés selon des critères de taux de brisure et de variété.

3.11 Pour le riz, plus que des pertes physiques, on peut parler de pertes économiques dues à la mauvaise qualité du riz, en particulier pour le riz décortiqué ou riz blanc. On distingue plusieurs types de riz blanc :

- le riz étuvé rouge ou blanc, il peut être local ou importé de pays voisins.
- le riz local « Gambiaka » bien nettoyé et avec un taux de brisures peu élevé. Ce riz est très prisé des consommateurs maliens et peut atteindre un prix plus élevé sur le marché.
- le riz local tout venant, souvent constitué de plusieurs variétés avec une grande variation dans la qualité. Cette dernière est définie par le consommateur malien en fonction du degré de pureté, de l'absence de débris et de corps étrangers et du taux de brisures.
- le riz importé RM40 bien nettoyé,
- la brisure importée de faible coût pour les consommateurs à bas revenus et la restauration de rue.

3.12 En ce qui concerne la transformation, on peut aussi mentionner l'étuvage effectué par les femmes. Le riz paddy est précuit à la vapeur, décortiqué, puis séché. Les consommateurs maliens apprécient de plus en plus le riz étuvé dont le prix est plus avantageux que celui du riz décortiqué non étuvé, car il gonfle et a donc un poids plus élevé.

¹ Non-décortiqué.

² CEPIA, 2007.

c. Commercialisation du riz

3.13 Au niveau de la commercialisation, l'atomisation des producteurs est le principal problème identifié. Les solutions proposées sont les ventes groupées au niveau de coopératives bien organisées et équipées de micro-rizeries (décortiqueuses) et de magasins de stockage, pour pouvoir constituer des stocks plus importants et traiter directement avec les grossistes.

3.14 Comparativement aux autres céréales, le riz local occupe la part la plus importante sur le marché malien. Sa qualité, la zone d'origine de production et une bonne campagne rizicole sont des facteurs qui affectent l'offre et la demande et jouent sur la variabilité des prix aux producteurs. Il existe un décalage entre les prix proposés par les commerçants/transporteurs et les producteurs, ces derniers étant les grands perdants de la filière. Pour palier la variabilité saisonnière des prix des systèmes de warrantage et de banques de céréales pourraient être développés. Certaines tentatives sont déjà mises en œuvre par les coopératives et associations villageoises mais elles restent timides.

3.15 L'information sur le marché du riz se trouve au niveau local, régional et national. En effet, les grands marchés de consommation du riz sont localisés dans les zones de production et dans les centres urbains. Les critères de qualité retenus par les acheteurs de riz sont: la couleur, la taille des grains, le degré d'impureté et le riz étuvé.

3.16 Les points d'intérêt commun entre importateurs de riz, producteurs et transformateurs concernent la disponibilité en riz, l'équilibre entre l'importation l'offre locale disponible et les besoins pour ne pas saturer le marché et le maintien du prix du riz à un niveau rentable. L'absence d'appui technique et financier à tous ces acteurs constitue les limites du renforcement des OP dans cette filière.

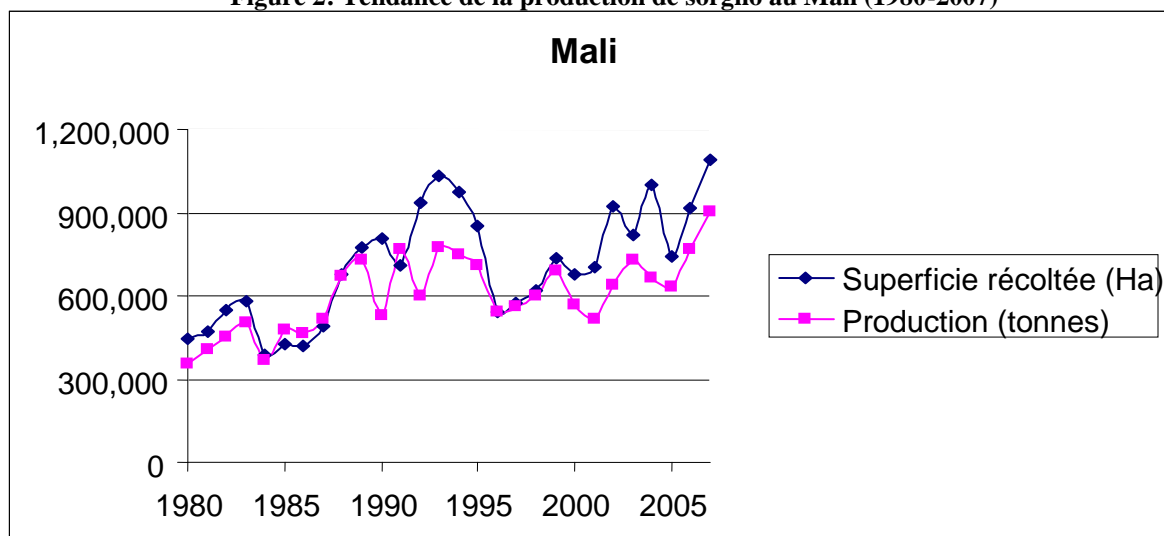
Filière céréales sèches –mil-sorgho

a. Production du mil et sorgho

3.17 Le sorgho et le mil font partie de l'alimentation de base pour la plupart des populations rurales en Afrique de l'Ouest. Le sorgho joue aussi un grand rôle dans l'alimentation de la volaille et présente donc un potentiel de développement pour l'industrie. Cependant, ces cultures subissent plusieurs contraintes dont le manque d'appui de l'état ce qui se traduit par un niveau d'investissement relativement bas dans le secteur.

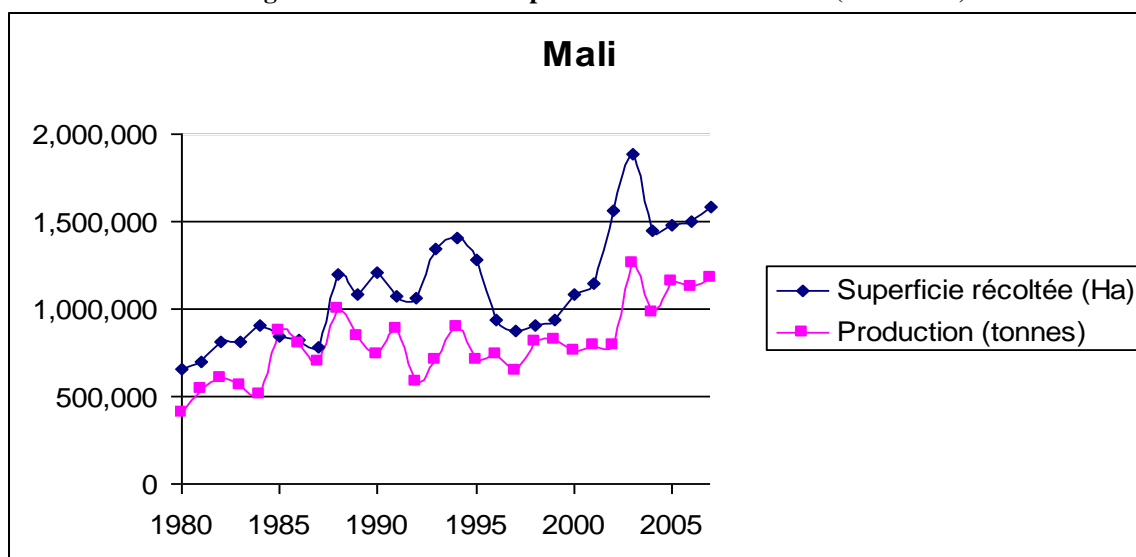
3.18 Le sorgho et le mil sont produits principalement dans les zones cotonnières du Mali et au nord de ces zones, le sorgho ayant une plus grande répartition. En 2007, la production du sorgho était de 900.800 tonnes sur 1.090.000 ha et celle du mil était de 1 175 100 tonnes sur 1.586.000 ha. Les tendances de production du sorgho et du mil sont détaillées dans les Figures 2 et 3.

Figure 2: Tendence de la production de sorgho au Mali (1980-2007)



Source: FAOSTAT (2009).

Figure 3: Tendence de la production de mil au Mali (1980-2007)



Source: FAOSTAT (2009).

3.19 Les deux cultures connaissent des évolutions en dents de scie aussi bien en superficie emblavée qu'en production par an. Avec un accroissement de 2,7 % de la population, l'offre nationale ne satisfait pas la demande. Les rendements restent faibles : moins de 800 kg/ha pour le mil et moins de 1000 kg/ha pour le sorgho. Malgré les efforts de la recherche et développement, les performances restent relativement faibles. La faible production paysanne limite la capacité de la filière à répondre à la demande nationale. Ceci a des conséquences sur le développement des autres composantes de la filière. Ainsi, le volume de commercialisation est très faible et le secteur de la transformation enregistre des difficultés pour s'approvisionner en matières premières. Seulement 20% de la production fait l'objet de transactions commerciales sur les marchés¹. Par ailleurs, certaines régions sont structurellement déficitaires en céréales et même dans les régions excédentaires, certaines exploitations sont déficitaires. De plus, ce sont à la fois l'offre et la demande qui sont atomisées.

¹ Selon Kébé et al (1999)

3.20 Le mil et le sorgho font partie des principales cultures de céréales au Mali et occupent une place importante dans la ration alimentaire des Maliens. Après la récolte, environ 80% de la production est autoconsommées et le reste est destiné au marché. Le moment de vente se situe en général dans l'intervalle de 3 à 6 mois après la récolte. Les principales cultures en rotation avec le mil et le sorgho sont l'arachide, le wandzou, le maïs, le niébé, le sésame, le coton et parfois le riz. La rotation joue un rôle important dans la restitution des sols et permet l'apport des nutriments au sol. On peut citer comme principales contraintes limitant les rendements du sorgho/mil: l'épuisement des sols, le manque d'expérience technique, les aléas climatiques (pluviométrie), et le manque d'intrants agricoles.

b. Activités après récolte et transformation

3.21 Le stockage et la conservation du mil/sorgho se font essentiellement dans les greniers traditionnels des exploitations agricoles soit en épis¹, soit en grain. Les pertes à la suite d'un stockage prolongé sont importantes, sauf pour le système de conservation en épis². Le stockage par les commerçants et autres acteurs est effectué dans des magasins en dur dans des sacs de jute ou de polypropylène, en général en petite quantité pendant des périodes de temps relativement courtes, sauf s'ils sont installés dans un endroit enclavé avec un transport vers les zones d'approvisionnement difficile pendant la saison pluvieuse. Les politiques mises en œuvre n'ont pas beaucoup contribué à une véritable amélioration de la conservation et du stockage même si des opérations de création de banques de céréales dans les villages ont été initiées par de nombreux projets mais plus pour la sécurité alimentaire à l'intérieur du village que pour améliorer l'aval de la filière des céréales sèches. Il faut tout de même mentionner le projet PACCEM qui a obtenu des acquis importants dans ce domaine mais qui restent à prolonger et amplifier.

3.22 Le **transport** du sorgho/mil se fait soit en charrette soit en camion selon les moyens financiers du producteur. Les transporteurs de céréales ne sont pas organisés en profession. Souvent des problèmes concernant le prix élevé de transport opposent les transporteurs aux producteurs d'une part et les producteurs aux commerçants ou acheteurs de sorgho/mil d'autre part.

3.23 Concernant la **transformation**, il faut souligner que le secteur est peu développé. Les céréales sont généralement vendues brutes (en grain), le consommateur assurant la transformation pour la cuisine (soit en payant une prestation au moulin, soit en effectuant manuellement le pilage). Il n'y a donc pas d'opération de transformation mécanisée du sorgho/mil sur les exploitations après la récolte. Les principales unités spécialisées de transformation du sorgho/mil se trouvent dans les villes et dans quelques villages. Ainsi la transformation se fait encore de façon artisanale. Dans la plupart des cas, les contrats entre transformateurs et fournisseurs du sorgho/mil brut se font de gré à gré ou par des contrats verbaux non formels. En ville, et en particulier à Bamako, la demande en produit transformé (couscous, farine, fonio précuit, etc.) se développe.

3.24 Les principales contraintes que rencontrent les transformateurs du sorgho/mil sont: l'insuffisance de matériels adéquats, les problèmes d'emballage et la mauvaise qualité de la matière première. Sur ce plan, on estime que les problèmes qui influent sur la qualité du sorgho/mil et leurs produits dérivés sont: le goût, la variété, l'état de maturité des grains, l'humidité et les conditions de stockage.

3.25 Les transformateurs sont organisés en professions qui ne sont pas spécifiques au sorgho/mil mais élargies à d'autres produits de transformation. Les défis majeurs pour cette organisation sont la modernisation des équipements, l'effort d'emballage et de conservation des

¹ Région de Sikasso sauf Bougoumi, le Séno dans la région de Mopti.

² Yiriwa, 2001.

produits finis, la qualité de la matière première et la promotion des produits transformés auprès des consommateurs. Ce secteur de la transformation des céréales reste bien modeste, même si l'on assiste depuis quelques années au développement de petites entreprises artisanales ou semi-industrielles dans le district de Bamako.

c. Commercialisation du sorgho/mil

3.26 On estime que $\frac{3}{4}$ de la production vendue est destinée aux marchés locaux, le reste est exporté vers les pays voisins¹. Les principaux points d'achat et de dépôt sont les marchés et les magasins des banques céréalières. Le marché de consommation du sorgho/mil est plus important dans les centres ruraux que dans les centres urbains. Cependant, des facteurs tels que les périodes de ventes, la bonne pluviométrie jouent sur l'offre et la demande et déterminent la variabilité des prix reçus par les producteurs. En effet, il existe un décalage entre les prix des différents acteurs et généralement ce sont les commerçants qui obtiennent une plus grande marge. Parfois les attaques d'insectes et parasites diminuent la qualité du sorgho/mil stockés dans les exploitations avant la commercialisation, ce qui est problématique pour les acteurs de cette filière. Certaines caractéristiques comme la qualité et le lieu de provenance du produit facilitent parfois les échanges entre producteurs et acheteurs. Les caractéristiques de qualité demandées par les acheteurs du sorgho/mil sont: la propreté, l'homogénéité, la maturité et surtout la couleur des grains.

3.27 Les principaux acteurs de la commercialisation sur les marchés sont les producteurs, les intermédiaires (collecte primaire au niveau des villages et marchés), les grossistes et les semi-grossistes, les détaillants et les intermédiaires de services (transport, stockage).

3.28 Il arrive souvent que les commerçants exportent les céréales alors que la demande locale n'est pas satisfaite ce qui crée des conflits d'intérêt entre les acteurs de la filière. Le point d'intérêt commun entre importateurs/exportateurs du sorgho/mil et producteurs transformateurs est la meilleure qualité des céréales à un prix raisonnable.

3.29 Les contraintes pour les commerçants résident dans l'absence de magasins de stockage appropriés. Les importateurs et/ou exportateurs de sorgho et/ou mil ne sont pas organisés en profession. Néanmoins, ces acteurs se plaignent beaucoup du mauvais état des routes et aussi des tracasseries routières. Le crédit est aussi une limitation puisque toute la chaîne de commercialisation repose sur le crédit informel souvent très onéreux. Les grossistes en particulier détiennent une position clé dans la mesure où ce sont eux qui contrôlent le système de crédit informel sur lequel repose toute la chaîne.

Filière échalote/oignon

a. Production

3.30 La production d'oignons et d'échalotes au Mali a connu depuis la fin des années 90 une progression remarquable passant d'environ 60 000 tonnes entre 1995 et 1998 à 80 000 tonnes en 2000/2001, à plus de 150 000 tonnes en 2001/2002 et à près de 250 000 tonnes en 2005/2006. Les superficies ont quasiment quadruplé passant de 3 000 ha en 1995/1996 à plus de 11 000 ha en 2005/2006². Il y a donc eu une croissance des superficies, mais aussi des rendements³.

¹ Comme la Mauritanie.

² Selon les statistiques du Ministère de l'agriculture.

³ CEPIA, 2007.

3.31 La production d'échalote/oignon est concentrée dans deux régions qui cumulent 90% de la production: la zone Office du Niger dans la région de Ségou et le plateau Dogon dans la région de Mopti. Le reste est produit dans la zone périphérique de Bamako (Kati, Koulikoro) où la culture est axée sur les gros oignons type *violet de Galmi* dans les jardins maraîchers. Dans ces régions, cette production est la principale source de revenu pour les populations fragiles. L'échalote contribue à plus de 60% au chiffre d'affaire annuel des activités maraîchères qui représente 30 milliards de FCFA en zone Office du Niger¹.

3.32 La production obéit à une forte saisonnalité:

- dans la zone Office du Niger la récolte arrive sur le marché de février à avril; la conservation se développe mais reste faible;
- en pays Dogon, la récolte principale a lieu de janvier à mars en concurrence avec celle de l'ON et est en partie commercialisée après transformation; la récolte secondaire, d'octobre à décembre est plus facilement commercialisée en frais.

3.33 Le système de production reste basé sur une agriculture familiale, de type individuel, avec de petites superficies exploitées par les femmes et les jeunes. Dans la zone ON, la production de l'échalote se fait en alternance avec le riz et participe à la cohésion sociale au sein des exploitations agricoles².

3.34 L'organisation des producteurs diffère selon les zones:

- en pays Dogon, les producteurs sont relativement bien organisés en groupements intervenant dans l'approvisionnement en intrants, la transformation et la commercialisation.
- dans la zone Office du Niger, l'organisation des producteurs est moins bien structurée, mais ces derniers profitent de réseau commercial d'approvisionnement en intrants et d'évacuation des produits constitué autour du riz.

b. Activités après récolte et transformation

3.35 L'oignon est en général commercialisé par les paysans aussitôt après la récolte. En stockage traditionnel les pertes sont élevées: 60 à 80%³, en raison de pourrissements, pertes en eau et attaques de nuisibles. Un procédé de stockage amélioré dans des cases aérées a été mis au point et vulgarisé, notamment dans la zone ON. Il permet de réduire à environ 20% les pertes au stockage. En 1999, on comptait 1556 cases de ce type, correspondant à une capacité globale de plus de 4 000 tonnes⁴.

3.36 Les modes de conditionnement plus fréquents sont les paniers traditionnels et les sacs en polypropylène ou en jute de 25 ou 50 kg. Les semences d'échalote, qui étaient stockées à même le sol dans l'habitation le sont aujourd'hui le plus souvent dans les greniers à mil ou des magasins. Ces pratiques étaient la cause de pertes importantes, par manque d'aération. Les OP FAC-GEST et PDCo préconisent pour la conservation des semences au niveau de l'exploitation: (i) la conservation dans des greniers améliorés, (ii) la conservation sur fil de fer, tout en promouvant, pour l'échalote fraîche, la construction de magasins villageois bien aérés et accessibles (par charrettes ou camions).

¹ PCDA, 2008.

² Bélières et al, 2003.

³ Yiriwa 2001b.

⁴ Gergely, 2002.

3.37 La transformation de l'échalote est assez répandue puisque la quantité d'échalote transformée représente 45% de la production totale¹. Ainsi, sur une production annuelle de 250 000 tonnes d'échalotes fraîches, environ 100 000 tonnes sont transformées, surtout en pays Dogon. L'activité reste très artisanale et pour la grande majorité, ce sont les femmes des exploitations agricoles qui font cette transformation à titre individuel ou collectivement dans des groupements. La méthode traditionnelle de transformation est la fabrication de boules d'échalotes écrasées au mortier puis séchées au soleil et d'échalote écrasée séchée. Les produits ont un goût prononcé dû à la fermentation, et pèche par son caractère non hygiénique.

3.38 Une méthode améliorée a été mise au point en pays Dogon, dans le cadre d'un projet allemand, et vulgarisé par les services compétents: l'échalote séchée en tranches (EST). L'échalote est découpée à la lame (découpeuse à manivelle), puis séchée sur des claies au soleil pendant 7 jours². Le produit présente de bonnes qualités de conservation et les prix obtenus sont largement supérieurs (le double) à ceux de l'échalote séchée selon la méthode traditionnelle.

3.39 La transformation constitue aujourd'hui un atout de négociation des prix, notamment sur le plateau Dogon, où les producteurs sont bien organisés. En effet, lorsque les commerçants ne respectent pas le prix plancher fixé pour le bulbe d'échalote, la consigne est donnée par les leaders des groupements d'arrêter les ventes de l'échalote fraîche et de procéder à la transformation et ainsi de limiter les pertes. Cependant une des contraintes majeures de la transformation traditionnelle est le non respect des normes de qualité car ces produits contiennent beaucoup d'impuretés, notamment du sable.

Tableau 1. Production et quantités commercialisées totales en tonnes en 2006 dans le Pays Dogon

Utilisation	Production	Auto - consommation	Semences	Commercialisation fraîche	EST (*)	Echalote écrasée	Boule d'échalote
	36.360	1.500	1.500	20.360	400	6.480	6.120
%	100	4	4	56	1	18	17
				(*) équivalent frais			
EST= Echalote séché en tranche							

Source: FAO- GTFS/MLI/030/ITA, 2008

c. Commercialisation

3.40 La mise en marché, dans la zone Office du Niger, se fait dans les villages ou sur les marchés de la région³. La transformation est assurée par les femmes (surtout Bozo). Les achats sont réalisés majoritairement par des grossistes forains de Bamako, spécialisés sur l'oignon, ou, plus souvent, qui interviennent sur les produits maraîchers en complément de leur activité commerciale sur le riz. La revente en gros a lieu principalement sur le marché "Place de Niono" à Bamako, relativement spécialisé sur ce produit. En fin de saison, les grossistes ont souvent recours à des collecteurs, qui se déplacent dans les villages. Les grossistes de Bamako vendent à des semi-grossistes et détaillants de la ville, le plus souvent à crédit, d'où une certaine fidélisation de la clientèle.

3.41 Pour l'échalote du pays Dogon, le circuit commercial à destination de Bamako est généralement constitué d'un grossiste Dogon installé à Bamako (marché de Médine), recevant les expéditions de ses correspondants locaux. Dans cette région, la bonne organisation des producteurs a favorisé la mise en place d'un cadre de concertation pour la fixation d'un prix

¹ Ecofil/IER-2006.

² 8kg frais pour 1 kg séché.

³ Niono et Sango sont les principaux marchés pour l'échalote.

plancher garanti au producteur et la mise en place d'un système efficace de commercialisation et de transformation de l'échalote.

3.42 L'analyse de la filière fait apparaître les points positifs suivants:

- la production d'échalote se développe rapidement, notamment dans la zone Office du Niger;
- ce développement ne semble pas poser de problème structurel d'excédent de l'offre par rapport à la demande nationale, qui semble également en forte progression;
- les coûts de production permettent une rémunération financière et économique substantielle des producteurs, en particulier pour les femmes dont c'est la principale source de revenus.
- les circuits de commercialisation intérieurs semblent bien rôdés, et ont joué correctement leur rôle d'intermédiation entre l'offre et la demande, évitant de trop brusques variations de prix.

Filière mangue

a. Production

3.43 La production de mangue au Mali n'a jamais fait l'objet d'une estimation globale. Les principales zones de production sont les régions de Sikasso et Bougouni, et de Bamako et Koulikoro. Un inventaire réalisé en 2002 par l'APROFA évalue pour la seule 3^e Région le potentiel exportable c'est-à-dire correspondant aux variétés commerciales recherchées en Europe¹, à 205 000 tonnes, ce qui est considérable. Il n'en reste pas moins qu'une part du verger est difficilement exploitable, car enclavé ou insuffisamment entretenu, et que la production est très variable selon les années, ce qui conduit certaines années (notamment en 2002) à des pénuries de fruits par rapport à la demande des exportateurs².

3.44 Ces considérations expliquent que la situation du marché puisse être très contrastée d'une année sur l'autre, passant d'une situation de surproduction par rapport à la demande intérieure et extérieure, à une situation de tension, du moins en ce qui concerne la production exportable. Les vergers sont en général de taille réduite (moins de 5 ha), et plantés en différentes variétés. Les rendements varient de 3 à 5 tonnes/ha, ce qui est très faible par rapport au potentiel.

b. Activités après récolte et transformation

3.45 Les femmes jouent un grand rôle dans la récolte et la livraison des mangues et leurs ventes sur les marchés et pour les exportations dans les stations de conditionnement, surtout manuelles, des mangues. Le système de conditionnement manuel est constitué de bassines, de trempage, tables d'essuyages à la main et de tables de calibrage et de polissage et marquage. Selon Helvetas, la zone péri-urbaine de Bamako a produit 53 000 tonnes de mangues en 2004, sur lesquelles le disponible commercialisable est de 31 500 tonnes et le disponible exportable d'environ 14 000 tonnes. Les pertes sont estimées à 30% de la production brute et l'autoconsommation à 5% de la production nette. Selon la chambre régionale d'agriculture de Sikasso, sur les 122 000 tonnes de mangues commercialisables de la région en 2003, le disponible exportable est d'environ 50 000 tonnes (variétés prisées sur le marché européen). Les pertes sont aussi estimées à 30% de la production brute (environ 60 000 tonnes).

¹ Dont la Kent, la Keitt, et l'Amélie.

² Gergely, 2002.

3.46 Une multitude d'unités de transformation artisanales, plus ou moins viables, existent à Bamako et dans sa ceinture périurbaine et produisent du jus de mangue, de la confiture et des mangues séchées. Ces unités sont de petite taille et ne disposent pas de chaînes complètes de production. Elles n'arrivent pas, en général, à assurer l'approvisionnement régulier de leurs clients surtout locaux. Les transformateurs sont surtout des femmes constituées en Sociétés Unipersonnelles ou en Groupement d'Intérêt Economique. Le jus de mangue est conditionné dans des bouteilles en plastique ou en verre, la confiture dans des bocaux en verre et la mangue séchée dans des sachets en plastiques. Les emballages sont neufs ou de récupération. La production de ces unités n'est soumise à aucun contrôle de qualité sanitaire et présente donc des risques importants pour les consommateurs¹.

c. Commercialisation

3.47 Près de 72% du disponible commercialisable est vendu sur les marchés locaux et environ 15% sur les marchés déficitaires du Mali. Le reste (11%) est exporté vers la Côte d'Ivoire, le Burkina et l'Europe.

3.48 La commercialisation des mangues relève surtout de l'informel, même pour l'exportation. Quant au marché intérieur et les circuits de distribution, totalement informels, ils sont très mal connus. Les prix au détail varient selon la saison entre 100 et 200 Fcfa/kg sur les marchés des grands centres urbains, ce qui est normal étant donné leur périssabilité et la saisonnalité du produit.

3.49 Si les zones de production proches des grands centres urbains semblent pouvoir, en année normale, écouler leur production², les zones plus enclavées ou plus éloignées semblent subir des crises de mévente récurrentes, notamment les années de forte production³.

3.50 En ce qui concerne, l'exportation vers l'Europe, la compétitivité du Mali est limitée à cause de l'enclavement du pays. Toutes les exportations doivent transiter par le port d'un pays voisin et le plus proche est situé à 700 km d'où des coûts de transport terrestre élevés et une dépendance envers la chaîne logistique des pays voisins. Pour le cas des mangues, les coûts de la chaîne logistique d'export des mangues atteignent 50 à 60% du prix de revient à l'exportation⁴.

3.51 Différents opérateurs s'activent dans la filière: producteurs, pisteurs et exportateurs. La production est assurée dans une large mesure par de petits producteurs organisés dans certains bassins de production en coopératives ou groupements de producteurs. La typologie de production des mangues reste celle de l'exploitation familiale. Les vergers appartiennent à des producteurs individuels qui vendent leurs produits récoltés bord champs. Avec la mise en place des certifications (GLOBALGAP, bio), certains producteurs établissent des contrats avec les exportateurs qui sont souvent individuels, mais de plus en plus négociés entre les groupements de producteurs et les exportateurs. Une trentaine d'exportateurs de mangues travaillent actuellement au Mali et sont organisées en 4 organisations professionnelles⁵.

Filière viande

3.52 Les atouts du Mali dans le domaine de l'élevage sont: l'importance numérique du cheptel, l'existence d'immenses pâturages dans le Nord et en particulier dans le delta du Niger, les possibilités de développement des cultures fourragères, l'expérience des pasteurs et la demande en bétail des pays voisins, en particulier des pays du Golfe de Guinée. L'élevage contribue de

¹ CEPIA, 2007.

² À des prix au producteur de l'ordre de 25 FCFA/kg.

³ Gergely, 2002.

⁴ PCDA, 2009.

⁵ PCDA, 2009.

manière significative au PIB (30% du PIB du secteur primaire et 9% du PIB national) et aux recettes d'exportations. Il participe pour 80% au revenu des populations rurales vivant dans les systèmes pastoraux au Nord et pour 18% dans les systèmes agro-pastoraux au Sud. Le commerce du bétail représente la troisième exportation du pays, après l'or et le coton, en apportant près de 50 milliards de Fcfa par an, donnée qui serait sous-estimée du fait de la non prise en compte des flux hors des contrôles douaniers.

a. Production

3.53 La production repose sur l'exploitation des ressources naturelles à travers plusieurs systèmes d'élevage: pastoral, agropastoral et périurbain. Les disponibilités exploitables, qui représentent la partie du cheptel qui pourrait être abattue, sont estimés chaque année par l'OMBEVI. Ils ont augmenté régulièrement, passant de près de 525 000 têtes de bovins en 1990 à plus de 760 000 têtes en 2003 et de 3,6 millions de petits ruminants à plus de 5,8 millions pour la même période. En 2006, le cheptel malien était estimé à 7,5 millions de bovins (essentiellement des zébus), 8,3 millions d'ovins, 9,2 millions de caprins et 837 000 dromadaires (source CPS).

3.54 L'une des caractéristiques des systèmes d'élevage au Mali est le faible taux d'exploitation du cheptel. Il a été estimé en moyenne à 5% par an entre 1992 et 2002. Cette faiblesse résulte du fait que le disponible exploitable n'est pas suffisamment valorisé parce que les objectifs de production des systèmes ne sont pas systématiquement orientés vers le marché. Ainsi beaucoup de troupeaux des systèmes pastoraux transhumants et nomades regorgent de mâles non destinés à la reproduction ou au trait, ou de femelles ayant dépassé l'âge de réforme. En dépit de ce faible taux d'exploitation, le Mali couvre aisément sa consommation nationale de viande rouge. Par contre, le Mali s'inscrit comme l'un des principaux pays exportateurs d'animaux sur pieds de l'Afrique de l'Ouest.

b. Activités post-production et transformation

3.55 Les abattages contrôlés ont été évalués en 1998 à 26,400 tonnes de carcasses et abats et 32,300 tonnes en 2000. Ils sont largement inférieurs à la production potentielle en raison du fait que les valeurs contrôlées ne prennent pas en compte les abattages traditionnels (fêtes religieuses, rites et sacrifices) et les abattages informels évalués à environ 40% du total contrôlé¹.

3.56 Les principales structures d'abattage des animaux dans le pays sont:

- a. 2 abattoirs frigorifiques à Bamako;
- b. 5 abattoirs régionaux de 2 000 tonnes chacun à Kayes, Mopti, Ségou, Sikasso et Koutiala;
- c. 174 aires d'abattage de capacité non déterminée².

Quant aux bouchers, ils sont sans doute plusieurs milliers, présents dans tout le Mali et notamment en milieu urbain. Ils sont souvent spécialisés selon l'espèce commercialisée. La découpe est souvent sommaire. Leurs marges sont faibles compte-tenu d'un prix de vente contrôlé, fixé et bas. De plus les conditions d'hygiène sont très mauvaises et la qualité de la viande laisse à désirer.

3.57 La production contrôlée des cuirs et peaux, toute origine confondue, correspond aux abattages effectués dans les sites officiellement reconnus et contrôlés. Ainsi la production annuelle estimée est de 425 000 cuirs de bovins et 3,1 millions de peaux d'ovins et caprins. La qualité des cuirs et peaux au Mali pourrait être appréciable, si ce n'était le marquage au fer rouge

¹ Koné, 1997.
² Traoré, 1999.

qui déprécie la qualité marchande des cuirs et peaux. La conservation de ces derniers se fait par séchage ou salage à sec. Seulement 30 séchoirs et 5 magasins de stockage existent dans tout le pays¹.

c. Commercialisation

3.58 Il existe au Mali plus de 300 marchés à bétail utilisés par de nombreux commerçants pour collecter et regrouper le bétail qui est acheminé soit dans les centres urbains ou exporté. Les commerçants sont en majorité les éleveurs en amont des marchés de collecte. Au fur et à mesure de la progression vers les gros marchés, le commerce est dominé par des revendeurs présents sur ces marchés et qui achètent au comptant.

3.59 Depuis la liquidation des sociétés d'Etat, les exportations sont essentiellement constituées de bétail sur pied (bovins et ovins-caprins) et sont de l'ordre de 200 000 têtes pour les bovins et 500 000 pour les ovins-caprins. Les exportations ont certes sensiblement augmenté suite à la dévaluation du Fcfa, mais elles n'ont jamais dépassé plus de 5% des effectifs. Par ailleurs, on assiste à une diminution continue de ces exportations en valeur, passant de 40 milliards de Fcfa en 1995 à 28 milliards en 1999.

3.60 L'exportation se fait selon deux circuits. Le premier draine les animaux du centre et de l'est du pays et conduit à la Côte d'Ivoire et au Ghana. Le deuxième circuit draine les animaux de l'ouest et conduit au Sénégal. Sur le plan intérieur, le transport du bétail s'effectue généralement par l'acheminement à pied. Par contre, les animaux exportés vers la Côte d'Ivoire et l'Algérie sont chargés sur des camions sur les marchés tels que Fatoma, Ségou, Sikasso et Bamako.

N.B.: Voir Annexe 2: Production, importations/exportations et consommation des principaux produits; Annexe 3: Matrice descriptive des produits/filières et d'analyse des contraintes/opportunités et actions prioritaires; et Annexe 4: Estimation des pertes au cours des opérations après récolte (par production/filière).

¹ CEPIA, 2007.

B. ANALYSE DES PROBLEMES TRANSVERSAUX AU NIVEAU NATIONAL QUI AFFECTENT LA SITUATION APRES RECOLTE

3.61 L'Annexe 5 présente la situation des infrastructures de stockage, de transformation et de marché pour chaque produit (Tableau 5a: Infrastructures et systèmes de stockage; Tableau 5b: Infrastructures de marché et systèmes d'information sur les marchés et les prix; et Tableau 5c: Agro-industries et conservation/transformation des produits).

Systemes de stockage

3.62 Au Mali, les infrastructures de stockages sont très limitées: elles sont un peu plus développées pour les céréales au niveau des OP (magasins de stockage, banques de céréales) et au niveau public avec les magasins de stockage de l'OPAM dont une partie est utilisée pour la réserve stratégiques de sécurité alimentaire et l'autre partie est louée au secteur privé. Quelques infrastructures de stockage existent aussi au niveau villageois pour les échalotes dans la région de l'Office du Niger. Pour la mangue, le PCDA vient de construire un centre de conditionnement avec des chambres froides pour l'exportation. Pour la viande, il n'y a rien.

Infrastructures de marché

3.63 Les principaux marchés de gros et de détail fonctionnent dans le secteur informel, sans contrôle sanitaire ni régulation de prix. Ce système affecte particulièrement les producteurs qui sont tributaires des intermédiaires.

Systemes d'information sur les marchés et les prix

3.64 Au Mali, le système de collecte des prix sur les marchés ne concerne que quelques produits considérés essentiels pour la sécurité alimentaire des populations. Il s'agit des céréales, du haricot, de l'arachide et des prix du bétail. Le reste des produits alimentaires sont assez peu suivis. La collecte se fait par le système de prévention et gestion des crises alimentaires (système d'alerte précoce). Ces dernières années, des efforts ont été consentis pour assurer une diffusion des prix grâce aux radios rurales.

Transformation des produits et agro-industries

3.65 Dans les filières retenues, il n'y a pratiquement pas d'agro-industries de niveau industriel reconnues au niveau formel. Deux entreprises existent pour la transformation du lait, mais cette filière n'a pas été retenue en raison de son faible impact économique au niveau national. La majeure partie de la transformation au Mali se fait grâce au secteur informel, en particulier pour les céréales (étuvage du riz, transformation des céréales en farines et bouillies), fabrication d'échalotes séchées, fabrication de jus de fruits et en particulier de mangue.

3.66 En général, ces unités sont de petite taille et ne disposent pas de chaînes complètes de production. Elles n'arrivent souvent pas à assurer l'approvisionnement régulier de leurs clients surtout locaux. Les transformateurs sont surtout des femmes constituées en Sociétés Unipersonnelles ou en Groupement d'Intérêt Economique. Les produits transformés sont conditionnés dans des bouteilles en plastique ou en verre, des bocaux en verre et des sachets en plastiques. Les emballages sont neufs ou de récupération. La production de ces unités n'est

soumise à aucun contrôle de qualité sanitaire et constitue donc des risques importants pour les consommateurs¹.

3.67 Les principaux problèmes rencontrés par ces unités sont des problèmes d'approvisionnement en matières premières en qualité et en quantité, le manque d'équipements adaptés et d'infrastructures hygiéniques, les lacunes en gestion et en particulier en marketing et commercialisation des produits. Il faut également mentionner le problème récurrent dans la région du manque d'emballages adaptés et à des coûts raisonnables.

Systèmes de transport

3.68 Les systèmes de transport pour tous les produits étudiés sont inadaptés et ont un impact important sur la mauvaise qualité des produits. A cela s'ajoute le mauvais état des routes et les tracasseries routières qui sont particulièrement importantes au Mali par rapport aux autres pays de la région.

3.69 En ce qui concerne l'exportation vers l'Europe, le Mali est bien sûr désavantagé du fait de son enclavement. Toutes les exportations doivent transiter par le port d'un pays voisin et le plus proche est situé à 700 km d'où des coûts de transport terrestre élevés et une dépendance envers la chaîne logistique des pays voisins. Une étude des coûts de l'enclavement² a démontré que les prix du transport représentent 15 à 20% du prix des importations dans de nombreux pays et que les pays enclavés perdent 1 à 1,5 points de croissance par an, toutes choses égales par ailleurs, par rapport aux pays côtiers.

3.70 Par exemple, pour le cas des mangues au Mali, les coûts de la chaîne logistique d'export atteignent 50 à 60% du prix de revient à l'exportation. Le corridor actuellement utilisé pour l'exportation de la mangue du Mali est celui de Bamako-Sikasso-Ferké-Abidjan par la route et le train puis le bateau vers l'Europe. Il y aurait une autre voie possible via Dakar, cependant actuellement ce corridor n'est pas opérationnel pour les raisons suivantes:

- la non-fiabilité du chemin de fer entre Bamako et Dakar,
- l'inexistence de rames électrifiées pour transporter les conteneurs frigorifiques indispensables pour le maintien de la chaîne du froid,
- le mauvais état du tronçon routier sénégalais entre Bamako et Dakar,
- la saturation actuelle du port de Dakar,
- le temps de transit maritime trop long de Dakar à Anvers, qui est de 21 jours dans la plupart des cas, vu que les conteneurs restent alors en transit à Algeiras pendant 7 jours³.

Finances rurales

3.71 Malgré la diversification de ses activités la Banque nationale de développement agricole (BNDA)⁴ reste le premier partenaire financier du monde rural au Mali. Elle accorde des crédits à moyen et long terme pour l'équipement du monde rural en moyens de production et pour des programmes d'investissement des industries agroalimentaires et également à court terme pour financer la campagne agricole (intrants, couverture des besoins de trésorerie, commercialisation et stockage des produits agricoles, embouche, aliment bétail, équipements de pêche, achat de coton graine). Quelques ouvertures à noter toutefois du côté d'autres banques comme la Bank Of Africa qui propose des crédits aux femmes (à hauteur de 2 millions de FCFA).

¹ CEPIA, 2007.

² MacKellar, 2000.

³ PCDA, 2009.

⁴ Suite à la restructuration des ODR dans le cadre de l'ajustement structurel au cours des années 80 les autorités ont créé en 1982 la BNDA.

3.72 Depuis les années 90, se sont développés les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), déconcentrés dans les diverses régions administratives et zones agricoles du Mali. Ils sont surtout constitués de structures mutualistes, de structures de crédit solidaire (type de Gramen Banque) et des réseaux de Caisses villageoises d'épargne et de crédit agricole (CVECA). Les SDF, à l'exception de Kafo Jiguineu et de la Fédération de Caisses Mutuelles Rurales du Delta (FCMRD), se limitent au financement des crédits de campagne. Cependant, des évolutions positives sont à relever et dans le domaine du financement à moyen et long terme, les SFD les plus matures sont maintenant en mesure d'offrir, en particulier grâce à des refinancements externes, des produits de crédit à moyen, voire long terme pour les équipements agricoles et les PME.¹

Climat d'investissement

3.73 Malgré un cadre macroéconomique et une productivité correcte, le climat des investissements au Mali reste difficile². Les principales contraintes sont: i) la corruption qui *'accroît l'incertitude réglementaire et les coûts d'opération des firmes'*; ii) le manque d'infrastructures d'évacuation des déchets, de transport ferroviaire et de routes; iii) le faible fonctionnement des marchés des facteurs de production notamment les problèmes de financement³, les contraintes régnant sur le marché du travail formel⁴ et les difficultés d'accès aux terrains à usage industriel et; iv) le manque de cohérence du cadre réglementaire et du système judiciaire jugé peu fiable et imprévisible. De plus, la lourdeur administrative est une entrave à la productivité des entreprises.

3.74 Les investissements sont régis par le Code des Investissements⁵. Celui-ci ne traite pas spécifiquement des investissements dans l'agriculture où la rentabilité est plus faible que dans d'autres secteurs et ne prend pas en compte la position stratégique de l'agriculture pour l'autosuffisance et la sécurité alimentaire du pays.

Services d'appui en relation avec les pertes après récoltes

3.75 Au Mali, les services d'appui en relation avec les pertes après récoltes sont assez limités, si l'on ne considère pas les projets de développement des agences internationales. On peut citer l'IER au niveau public avec son centre de recherche en technologie alimentaire. Les autres acteurs sont principalement des ONG comme Afrique verte pour l'étuvage du riz, ou PDCO pour les échalotes séchées dans le pays Dogon.

¹ Stratégie nationale et plan d'action pour le développement de la microfinance 2008-2012, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Commerce, Mai 2008.

² *'Mali, une évaluation du climat des investissements'*, Banque Mondiale 2005.

³ Selon le rapport de la Banque Mondiale (note 1) *'le financement bancaire formel n'est pas la principale source auxquelles font appel les entreprises maliennes pour le financement du fond de roulement et leurs investissements.*

⁴ Les problèmes concernent le manque d'éducation de la force de travail et le faible développement de formations professionnelles, un fort absentéisme lié à la prévalence du paludisme et divers problèmes institutionnels.

⁵ Loi n°91-048/AN-RM du 26 février 1991 et Loi n°05-050 du 19 août 2005.

4. CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

A. POLITIQUES ET STRATÉGIES RELATIVES AU POST-RECOLTE

4.1 Les actions visant la réduction des pertes après récolte (qu'elles soient d'ordre quantitatif, qualitatif ou économique) apparaissent dans la plupart des politiques agricoles sous des termes génériques tels que "conservation", "valorisation des produits" et "commercialisation". Parmi les textes de première importance on trouve le Cadre stratégique de réduction de la pauvreté (CSLP) et la Loi d'orientation agricole (LOA) qui donnent les cadres du développement des stratégies relatives à chaque Ministère en lien avec l'Agriculture (Agriculture, Elevage, Pêche et Commerce):

- Les axes d'intervention prioritaires du **CLSP** sont centrés sur la sécurité alimentaire par la promotion des filières de produits agricoles d'origine végétale, de l'élevage et des filières animales, de la filière de la pêche et de l'aquaculture et des filières sylvicoles ainsi que la promotion de la mécanisation agricole. Dans ce cadre deux programmes sont en cours, le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)¹ qui vise à accroître la sécurité alimentaire à travers les petits aménagements, l'intensification, la diversification des productions, l'amélioration de la commercialisation et la transformation, de la conservation des productions et de leur meilleure utilisation, la prévention et la gestion des crises alimentaires. Le second programme vise le renforcement du Système national de maîtrise des risques alimentaires qui a pour but de consolider et adapter le Programme de restructuration du marché céréalier (PRMC)² axé sur la prévention, la gestion de l'urgence et des crises alimentaires conjoncturelles. Le développement rural est aussi un des axes stratégique du CSLP. Il est reflété dans la Stratégie durable de développement rural (SDDR) qui vise dans le domaine concerné la valorisation, la diversification et une meilleure commercialisation des productions rurales ainsi que le désenclavement des zones de production et des grands marchés ruraux. Les filières priorisées dans la CLSP sont celles des céréales sèches, du riz, du coton, des fruits et légumes et du bétail/viande. Concernant les fruits et légumes une attention particulière est portée sur les produits à potentiel d'exportation tels que la mangue, le haricot vert et le pois sucré.
- **La LOA**³ s'oriente vers la promotion volontariste de la modernisation de l'agriculture familiale et de l'entreprise agricole, pour favoriser l'émergence d'un secteur agro-industriel structuré, compétitif et intégré dans l'économie sous-régionale. Elle s'appuie sur le renforcement de la décentralisation et du désengagement de l'Etat, de la privatisation, du développement des communautés à la base en favorisant l'implication des producteurs ruraux et la concertation à tous les niveaux. Deux chapitres⁴ de la Loi font clairement référence à la problématique des pertes après récolte, il s'agit des éléments concernant la *"meilleure organisation de la conservation, de la transformation, de la commercialisation, des marchés et la responsabilisation effective des principaux acteurs de la filière, visant à augmenter et à sécuriser les revenus des exploitants agricoles"*. Dans ce cadre le regroupement des acteurs des filières agricoles

1 Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire est chargé d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité alimentaire

2 Le PRMC (1980) avait initialement pour objectif le désengagement de l'Etat des marchés céréaliers, la libéralisation du processus de commercialisation et de transport des céréales et, la fixation libre des prix sur toute l'étendue du territoire. Le PRMC s'est mué progressivement en un véritable système de sécurité alimentaire pour prévenir et gérer les crises alimentaires auxquelles le pays est régulièrement confronté.

3 Elle a été promulguée en septembre 2006. Elle fixe les orientations de la politique de développement agricole du Mali.

4 Titre V: des productions et des marchés chapitre V) Valorisation des produits, le chapitre VII) De l'organisation des filières agricoles et le chapitre VIII) Des marchés.

en interprofession est recommandé. Ce qui est visé est la compétitivité des produits via la qualité et les prix. La LOA ajoute aux produits mentionnés dans la CLSP les oléagineux.

- **La politique nationale pour le développement de l'élevage au Mali (PNDE)** s'articule autour de six axes stratégiques: i) l'alimentation des animaux; ii) la santé animale; iii) l'amélioration des performances zootechniques du cheptel; iv) le développement des infrastructures et équipements de commercialisation et de transformation; v) le renforcement des capacités des acteurs et; vi) la gestion rationnelle des ressources naturelles. Dans les faits, les programmes développés par le Gouvernement sont essentiellement orientés vers l'amélioration des conditions d'élevage, les axes pouvant contribuer à la réduction des pertes après récolte demandant de plus grands investissements financiers et des acteurs forts (secteur privé développé).
- **Le Schéma directeur de la pêche et de la pisciculture (SDPP)¹** est actuellement le seul document d'orientation stratégique pour la pêche. Dans son volume III (Plan d'action 2006-2015) le programme de valorisation de la filière poisson est identifié comme l'un des quatre² programmes prioritaires pour développer la pêche et l'aquaculture. Celui-ci a pour objectif global d'accroître la valeur ajoutée dégagée par la filière notamment le commerce du frais et de réduire le coût de financement des opérations à travers des mécanismes appropriés de financement. Il s'appuie essentiellement sur trois projets; i) projet de développement des infrastructures d'accueil et des équipements; ii) projet d'appui à la mise en place de mécanismes de financement appropriés et à l'organisation des marchés; iii) projet de développement socio-sanitaire, socio-éducatif et d'accès à l'eau potable. Cependant cette logique d'intervention semble placer au second plan le renforcement des capacités des acteurs de la filière. En effet, l'accent est davantage mis sur les infrastructures et l'équipement pour le développement de la pêche mais les acteurs qui vont les gérer et en bénéficier sont occultés. Or la dynamisation de la filière dans son ensemble passe par la prise en compte de tous les acteurs et par une définition claire des rôles et responsabilités de chacun d'entre eux.
- **La politique commerciale des denrées alimentaires et agricoles** du Mali s'appuie sur les traités de la CEDEAO et de l'UEMOA qui préconisent la libération des échanges commerciaux en conformité avec l'environnement économique du pays. Cependant, cette politique ne donne pas d'orientation quand à la stratégie de développement du sous-secteur de la commercialisation des produits agricoles et agro-alimentaires.

4.2 Dans l'ensemble les politiques restent très imprécises sur la manière dont elles doivent être appliquées. La définition préalable d'un cadre institutionnel précis de mise en œuvre est donc absolument nécessaire couplé à une définition claire des rôles et responsabilités de chacun des acteurs devant être impliqués ainsi que les modalités de coordination et de concertation entre les acteurs. C'est pourquoi depuis Septembre 2008, le Gouvernement du Mali ainsi que ses partenaires techniques et financiers ont initiés un groupe de travail³ afin de passer à

¹ Adopté en 1997, actualisé en 2006.

² Les trois autres programmes sont : le programme d'aménagement des pêcheries et de développement de l'aquaculture, le programme d'appui institutionnel; et le programme d'appui à la recherche halieutique et aquacole.

³ Le Comité est présidé par le Ministre de l'agriculture ou son représentant et est composé des représentants des différents départements ministériels, des directions nationales du développement rural et des représentants de la société civile et des producteurs. Les domaines impliqués sont l'Agriculture, l'Elevage, la Pêche, la Sécurité Alimentaire, l'Environnement, le Commerce, les Collectivités Territoriales, les Finances et les Industries. Dans ce cadre, la Cellule de Planification et Statistique (CPS) du Ministère de l'Agriculture se charge d'établir une situation de référence des projets en cours (une centaine) en procédant à leur suivi, évaluation et analyse, d'élaborer une synthèse et planification sectorielle et d'assurer le renforcement des capacités des acteurs du plan de passage.

une approche sectorielle et construire un Programme national d'investissement pour le secteur agricole (PNISA). L'objectif est d'obtenir une approche concertée entre les partenaires techniques et financiers et le gouvernement du Mali et un programme national unique permettant de planifier les investissements et le fonctionnement des acteurs du secteur. Il est donc de toute importance que la thématique des pertes après récolte soit clairement identifiée comme un axe prioritaire d'intervention¹.

B. PRIORITÉS STRATÉGIQUES PAR FILIERE

4.3 **Filière céréales sèches (mil/sorgho).** Les pertes ont lieu tout au long de cette filière stratégique pour la sécurité alimentaire, mais principalement d'autoconsommation. Il est donc difficile de trouver des incitations d'ordre économique quand les quantités commercialisées restent relativement faibles². Par contre, il serait important de promouvoir le stockage des céréales durant la période où les prix sont faibles (via par exemple les banques céréalières ou le warrantage) afin que les agriculteurs puissent revendre leurs produits au moment où les prix leurs sont plus favorables (période de soudure). De plus, un effort pour réduire les pertes physiques devrait être déployé afin d'améliorer les pratiques de séchage, battage, décorticage grâce à l'introduction de petit équipement et matériel (bâches, petits moulins, etc.), en favorisant les conditions de stockage pour éviter l'altération de la qualité des grains (greniers villageois, petits magasins).

4.4 **Filière riz.** Le cas de cette filière est justement à une étape plus avancée que la précédente car la majeure partie de la production est commercialisée. Il faut donc privilégier les systèmes mécanisés de récolte et d'après récolte (battage et décorticage) et les systèmes de stockage gérés par les organisations paysannes (magasins de stockages, banques de céréales, systèmes de warrantage). Il faut aussi appuyer les femmes pour l'étuvage avec la promotion de groupements, des équipements améliorés et des appuis à la commercialisation. La promotion de la qualité pourrait aussi constituer une stratégie pertinente pour cette filière.

4.5 **Filière viande.** Les pertes concernant la filière viande sont d'ordre économique et sont relatives aux faibles potentialités du pays à abattre son bétail sur place et à exporter la viande au lieu des animaux sur pied. Compte-tenu de la croissance démographique urbaine dans les pays côtiers, la demande en viande devrait augmenter dans les années à venir. De plus, les pays du Maghreb pourraient également constituer un marché important. C'est pourquoi, une des priorités pour le Mali devrait être de développer ses capacités d'exportation de viande³ c'est-à-dire investir dans des infrastructures adaptées, se conformer aux règles sanitaires internationales d'exportation et créer un climat économique favorable à l'investissement privé.

4.6 **Filière échalote.** Elle a aussi un bon potentiel de réduction des pertes avec la promotion du stockage amélioré, et éventuellement de structures de conditionnement de taille adaptée aux besoins du marché. La promotion de la transformation pourrait également se faire si le marché demande ce type de produit, en particulier sur les marchés de la sous-région.

4.7 **Filière mangue.** En ce qui concerne cette filière, des investissements récents ont déjà eu lieu pour la chaîne d'exportation vers l'Europe. D'autres voies pourraient aussi être renforcées comme la transformation en jus et en mangues séchées: dans ce cas, un appui aux unités de transformation existantes pour les professionnaliser pourrait être envisagé.

¹ Durant la mission, les PTF ont manifesté leur intérêt pour la thématique des pertes après récolte et ont décidé de l'intégrer comme une des priorités de l'approche sectorielle.

² L'évolution des habitudes alimentaires, en particulier dans les centres urbains, pourrait faire évoluer cette situation et dans ce cas, l'appui aux petites entreprises transformatrices de farine et produits prêts à l'emploi pourrait changer la situation et constituer cette incitation nécessaire pour la réduction des pertes après récolte.

³ La demande nationale étant déjà largement couverte.

4.8 **Conclusions.** Le secteur du Développement Agricole est caractérisé par: i) une multitude de politiques et de stratégies ayant une insuffisance de cohérence entre elles, ii) une multitude de projets et/ou programmes pour lesquels il est difficile de percevoir une synergie tendant vers des objectifs communs ; iii) une insuffisance de cohérence entre les politiques et/ou stratégies et Budgets Programmes pour bâtir un Cadre de dépenses à moyen terme, iv) une absence de programme unique budgétisé servant de base et de référence à l'élaboration des CDMT de chaque ministère concerné par le Développement agricole.

4.9 De plus, au Mali le développement des marchés et des échanges est rarement perçu par les décideurs politiques comme une composante essentielle des politiques de développement agricole¹. Ces politiques ont généralement focalisé les efforts et les investissements sur la recherche agricole, la vulgarisation, l'encadrement du monde rural pour stimuler la production, et la création des stocks nationaux de sécurité. Cependant, l'expérience montre que le développement des filières n'est possible qu'en présence de débouchés sûrs, de prix rémunérateurs et stables, et d'intrants à moindre coût, ce qui nécessairement, implique le renforcement du secteur privé.

4.10 Le rôle de l'Etat devrait consister à investir dans la production et la diffusion de l'information, la construction des normes et standards de qualité en collaboration avec le secteur privé, et l'amélioration du cadre réglementaire. L'appui au développement des coopératives de producteurs s'avère nécessaire pour suppléer aux carences du marché. En outre, l'émergence d'un secteur coopératif performant dans la commercialisation, la transformation des produits et la distribution des intrants favoriserait l'équilibre du jeu entre les opérateurs économiques et les producteurs². Il s'agit pour l'état d'accompagner les producteurs dans leurs efforts d'organisation³ car le développement des marchés et des échanges demande le développement des ressources humaines au sein du secteur privé, des organisations professionnelles et des producteurs. Ainsi, les capacités en terme de savoir faire commercial et de gestion commerciale et d'entreprise doivent être développées au sein de la classe entrepreneuriale et des leaders des organisations professionnelles.

¹ Cf. exemple de l'initiative riz citée plus haut.

² L'expérience du SEXAGON dans ce domaine est assez significative, elle montre l'émergence dans la zone Office du Niger d'un mouvement coopératif centré sur l'accès au crédit, la transformation du riz par les producteurs (installation de mini rizeries) et le stockage afin de concentrer les volumes, éliminer un certain nombre d'intermédiaires dans la chaîne de commercialisation afin de s'adresser directement aux grands commerçants.

³ Non pas d'organiser et de contrôler les coopératives selon les filières comme c'est le cas des cultures d'exportation.

5. PROJETS/ACTIVITES APRES RECOLTES EN COURS ET PLANIFIES

A. ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS PUBLIQUES¹

5.1 Les données relatives aux projets en cours du Ministère de l'agriculture, du Ministère de l'élevage et de la pêche et du commissariat à la sécurité alimentaire montrent que 65.3% des projets sont alloués au MA, 26.7% au MEP et 7.9% au CSA. Sur ce portefeuille 81% des financements sont externes (prêts et dons) alors que la coopération bilatérale directe ne représente que 16% des financements². Les axes prioritaires d'intervention sont en général centrés sur l'amélioration de la production et de la productivité, les aménagements hydroagricoles et pastoraux, le développement communautaire et des organisations de producteurs, la réalisation d'infrastructures rurales. Sur un total de 101 projets de la SDR, moins d'une vingtaine comporte des composantes de réduction des pertes après récolte, de transformation, valorisation et commercialisation des produits. Il est également rare au sein d'un même projet d'avoir réuni tous ces éléments, seuls quelques récents projets prennent comme axe stratégique d'intervention la filière depuis la production jusqu'à la commercialisation en intégrant comme composantes majeures la dynamisation du secteur privé et l'accès au crédit.

5.2 L'expérience des projets précédents montre que c'est la filière dans son ensemble qui doit être prise en considération afin que les retombées économiques profitent au pays. Par exemple, l'évaluation finale du '*projet d'amélioration de la qualité des cuirs et peaux au Mali*' a montré que les artisans n'ont pas pu tirer de bénéfices importants de l'amélioration de la qualité de leur produit brut faute de nouveaux débouchés. En d'autres termes, le projet s'est centré sur l'amélioration de la qualité mais n'a pas travaillé sur l'aval de la production à savoir trouver les marchés pour ce nouveau produit.

a. Programmes d'appui pour la filière riz

5.3 Au niveau du Gouvernement, l'Office des Produits Alimentaire du Mali (OPAM) est chargé d'établir des stocks stratégiques de Sécurité alimentaire pour 2 ou 3 ans, principalement de riz et de mil. L'OPAM estime les pertes économiques au moment du stockage dans ses magasins à 4-5 kg par sac de 100 kg, principalement en raison des impuretés contenues dans les céréales (estimées à 5-10%). Ce niveau élevé d'impureté est dû aux mauvaises pratiques de battage et de vannage. Pour nettoyer les céréales avant le stockage, l'OPAM a dû acquérir pour son magasin de Ségou un souffleur. Le riz stocké ou importé³ est ensuite revendu dans les villes au moment de la période de soudure. Les prix de vente sont établis par l'OMA (Observatoire des Marchés agricoles). L'OPAM compte avec une capacité de stockage de 130 000 tonnes, mais seulement 35 000 tonnes sont utilisées pour les stocks stratégiques, le reste des magasins étant loué aux opérateurs privés. Cette organisation gère également un fond d'achat de 23 000 tonnes avec un maximum de 5,5 milliards de FCFA dont 1 milliard seulement a été utilisé cette année. Dans le futur, l'OPAM compte augmenter sa capacité de stockage en mil et diversifier son offre de produits en stockant du maïs et du blé.

¹ Le budget de l'Etat est essentiellement composé des aides au développement fournies par les différents bailleurs (institutions financières (prêts et dons) et coopérations multilatérales et bilatérales), c'est pourquoi ce chapitre regroupe les projets gérés par le Gouvernement mais constitué par des financements externes.

² '*Répertoire 2008 des projets et programmes du secteur du développement rural*', Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Elevage et de la Pêche, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, 2008.

³ 25 000 t de riz ont été importées cette année.

5.4 Plusieurs institutions appuient des interventions sur le riz, comme le FIDA avec la promotion de magasins de stockages gérés par des Comités villageois¹, le Canada (ACDI)² qui appuie des banques de céréales gérées par des organisations paysannes, ou bien le projet Trade-Mali³ qui fait la promotion de micro-rizeries fonctionnant mieux que les grandes rizeries malgré une qualité du riz décortiqué médiocre.

5.5 La BAD a mis en œuvre le Projet d'appui à la filière semencière avec la construction de magasins de stockage des semences par des coopératives. Le projet de diffusion du riz Nerica compte également une composante après récolte avec la construction d'aires de séchage, de magasins de stockages, de batteuses, bascules, étuveuses et décortiqueuses, également avec des coopératives créées par le projet.

b. Programmes d'appui pour la filière des céréales sèches

5.6 Au niveau du Gouvernement, comme pour le riz, l'OPAM est chargé d'établir des stocks stratégiques de Sécurité Alimentaire pour 2 ou 3 ans, principalement de mil mais en quantité inférieure à celle du riz.

c. Programmes d'appui à la filière échalote

5.7 La filière échalote/oignon reçoit l'appui de nombreux projets de développement, en premier lieu de la FAO avec un Programme d'appui aux organisations paysannes du Plateau Dogon pour une meilleure valorisation de leurs productions maraîchères⁴. Ce projet comprend une composante après récolte assez conséquente avec la construction de 40 magasins de stockage d'échalotes fraîches et celle d'un centre de conditionnement des échalotes fraîches et séchées d'une capacité d'environ 10 000 tonnes/an. Il comprend aussi la promotion de la transformation avec l'amélioration de la production et la commercialisation de l'EST.

d. Programmes d'appui à la filière mangue

5.8 Le principal projet d'appui à la filière mangue est le PCDA (cf. plus bas). Profitant d'un regain d'intérêt de la part des acheteurs européens pour la mangue depuis 2004, le PCDA a sélectionné cette filière d'exportation comme prioritaire. La principale réalisation est la création d'une station de conditionnement publique à vocation collective appelée PLAZA (Périmètre Logistique Aménagé en Zone Agricole) à Bamako et l'organisation d'un corridor logistique d'export de mangue par la route et le train jusqu'au port d'Abidjan (soit 1.149 km)⁵. La société internationale SDV du groupe Bolloré assure le transport de bout en bout des mangues exportées. Les opérations de la station de conditionnement Le Plaza ont démarré pendant la campagne 2007. Actuellement, le PCDA prend en charge la majorité des coûts de fonctionnement de la station vu que cette dernière ne fonctionne que 3 mois par an (campagne des mangues). Le PCDA est en train d'étudier les possibilités d'export d'autres produits tels que les haricots verts, le melon, les raisins et la papaye pour rentabiliser la plateforme et assurer sa pérennité sur le long terme. En 2008, le Mali a exporté 235 conteneurs de mangues dont 42 conditionnés au Plaza, le reste étant conditionné par des opérateurs privés.

¹ Projet FODESA.

² Avec le projet PACCEM (Projet d'Appui à la commercialisation des Céréales au Mali).

³ Financé par l'Usaid.

⁴ GTFS/MLI/030/ITA.

⁵ Ensuite par bateau jusqu'aux ports européens.

5.9 Cependant, actuellement plusieurs projets en cours prennent comme orientation stratégique le renforcement des filières dans leur ensemble avec des activités nettement orientées vers la réduction des pertes après récolte:

- **Le Programme de compétitivité de diversification agricole (PCDA)** financé par un prêt de la *Banque mondiale* a pour objectif le ‘*développement, l’accroissement et la diversification des revenus et des opportunités économiques en milieu rural, à travers des améliorations dans l’organisation et les performances des chaînes d’approvisionnement des filières agricoles, d’élevage et de pêche à vocation commerciale¹, pour lesquelles le Mali jouit d’un avantage compétitif confirmé*’. Les filières retenues concernent la mangue, la pomme de terre, l’échalote/oignon, la banane, l’anarcade, le karité, le bétail sur pied, la viande et le poisson. Le projet comporte 4 composantes permettant d’avoir les outils complets nécessaires à l’amélioration des performances des filières: i) innovations et diffusion des technologies d’irrigation et d’intensification agricole; ii) amélioration des performances des filières agricoles; iii) amélioration de l’accès au financement (mise à disposition des opérateurs privés des chaînes d’approvisionnement des instruments et des mécanismes financiers appropriés) et; iv) amélioration des infrastructures collectives de commercialisation (infrastructures commerciales et pistes rurales).
- **Le Projet d’initiatives intégrées pour la croissance économique au Mali (ICEM)** financé par *l’USAID* se propose d’augmenter la croissance économique à travers l’amélioration des technologies agricoles, la transformation et les marchés. La démarche de développement intégré de la chaîne de valeur concerne cinq filières: riz, mangue, pomme de terre, échalote et tomate. Le projet est principalement basé sur le renforcement des capacités des OP et sur la mise en place d’un fond de garantie pour ces dernières.
- **Le Projet d’appui aux filières agricoles (PAFA)** financé par la *l’Agence canadienne de développement international*, a pour objectif d’améliorer les performances des filières karité et échalote/oignon/ail en intervenant sur les maillons critiques au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation et vise directement les opérateurs actifs dans les filières. Les outils utilisés sont centrés sur la mise en place de plans d’affaires, l’introduction d’innovations techniques/technologiques à la production transformation, d’innovations commerciales et la diffusion de normes/standard de qualité, l’intermédiation financière, le renforcement de la veille technologique/commerciale, la diffusion d’information et l’appui à l’émergence d’interprofessions crédibles et durables.

Ces trois projets travaillent en synergie par l’échange d’informations, des analyses communes et des mises en lien filières/marché.

- *L’Agence française de développement* finance le **Programme d’appui au développement de l’office du Niger II (PADON)** s’articulant autour de deux axes stratégiques: l’appui au secteur privé dans la zone Office du Niger et l’appui aux filières blé, biocarburant et oléagineux. Pour le secteur privé, l’objectif est d’impulser une dynamique aux opérateurs privés performants

¹ L’approche filière s’intéresse à l’ensemble de ses intervenants et identifie les contraintes ou les goulots d’étranglement qui bloquent le développement de débouchés pour un produit donné.

(PME, coopératives, etc.) afin qu'ils servent de moteur pour entraîner les autres acteurs plus fragiles. Les volets importants de ce programme sont: i) le diagnostic du besoin en appui conseil des entreprises; ii) l'identification d'une offre d'appui conseil performants et; iii) l'appui à la mise en place de filières par des entreprises de qualité. Dans le domaine de l'appui aux filières, l'objectif visé est leur structuration par la mise en place de plateformes en impliquant les entreprises bénéficiant de l'appui au secteur privé.

B. ACTIVITÉS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

5.10 Compte tenu de l'orientation politique choisie par le Gouvernement du Mali de passer à une approche sectorielle et à un plan d'investissement agricole, la tendance des partenaires techniques et financiers est de plus en plus à travailler directement avec les Ministères concernés en réduisant leurs financements directs sur le terrain.

5.11 Quelques projets sont toutefois mis en oeuvre directement par certains partenaires comme Lux - Development qui finance l'ONUDI pour la mise en place de centres de formation et démonstration de transformation agro-alimentaire artisanale. Des centres pilotes ont été établis à Ségou (fruits & légumes, karité), Dioula (karité), Sikasso (fruits et légumes, karité), et en zone Nord (viande et lait) prioritairement destinés à la formation de groupements de femmes. Cependant, ces projets manquent cruellement de ressources puisque les groupes, une fois formés, ne peuvent pas bénéficier d'appui pour l'achat des équipements de transformation nécessaires à l'activité.

5.12 Les entretiens montrent que les coopérations bilatérales misent essentiellement sur la valorisation et commercialisation des produits ainsi que sur l'appui au secteur privé. La coopération Canadienne s'intéresse à la transformation de la mangue, de la pastèque et de la tomate ainsi qu'au stockage des céréales (construction de surfaces de stockage). Elle appuie également les OP afin que ces dernières jouent leur rôle de moteur de l'économie rurale. La coopération des Pays-Bas travaille à Koulikoro avec la Chambre d'Agriculture sur les filières sésame et karité (qualité du produit final).

5.13 Ces initiatives sont en cours dans le pays mais il est difficile de saisir leur cohésion d'ensemble, c'est pourquoi l'approche sectorielle permettra de les structurer.

C. ACTIVITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

5.14 Au Mali, le secteur privé agro-alimentaire est fragmenté et repose surtout sur le secteur informel. Il existe encore assez peu d'investissement dans le domaine de la transformation agro-alimentaire, les efforts étant surtout mis dans le secteur minier.

5.15 Quelques agro-industries existent toutefois à Bamako mais la majorité des produits proviennent des importations. Malilait par exemple, s'approvisionne pour 1/5^{ème} en lait frais acheté localement pour la production de crème fraîche et de fromage. Le reste du lait est acheté en poudre sur le marché international et est reconstitué en lait frais et lait caillé. Les problèmes rencontrés pour l'approvisionnement en lait frais produit localement est le prix (plus cher que la poudre importée), la faible quantité disponible (1 200 litres par jour pour un besoin de 4000 litres par jour), le niveau de fraîcheur du lait présenté.

5.16 Des investisseurs du Qatar ont récemment réalisé une visite afin de mesurer l'opportunité d'importer par voie aérienne de la viande malienne. Des discussions sont actuellement en cours avec le Ministère de l'investissement sur la possibilité d'établir une connexion directe entre Bamako et le Qatar. Une nouvelle visite est prévue en janvier 2010. Si cet accord commercial se concrétisait, le Mali devrait sérieusement repenser sa stratégie en terme d'infrastructures d'abattage et de conservation de la viande et trouver les opérateurs privés disposés à investir dans ce domaine.

5.17 En référence à ce chapitre voir Annexe 6: Analyse des projets /activités (en cours et planifiés) des PTF et autres intervenants relatifs ou liés à la réduction des pertes après récoltes.

6. INTERET DU GOUVERNEMENT POUR LA RÉDUCTION DES PERTES APRES RECOLTES

6.1 Dans le domaine de l'élevage, l'objectif affiché du Gouvernement est de passer du statut d'exportateur de bétail sur pied à celui d'exportateur de viande (réduction des pertes d'opportunités économiques). Un effort de promotion de l'investissement dans les infrastructures de transformation et conservation accompagné de la promotion d'un secteur privé fort et structuré doit être fourni. Mais compte tenu du contexte macro-économique difficile du pays et des risques encourus, des logiques de partenariat "public-privé" et de coordination entre les différents acteurs (PTF inclus) devrait être développées.

6.2 La réduction des pertes après récolte des céréales est également au cœur des priorités du Gouvernement dans une optique d'assurer la sécurité alimentaire des populations. De fait, l'OPAM¹ a déjà instauré des critères qualité pour l'achat des céréales aux producteurs (et aux commerçants) incluant des prix incitatifs. Le Gouvernement a initié dans le cadre du PRMC une politique de sensibilisation sur la qualité des céréales livrées accompagnée de l'installation de souffleurs dans ses centres de stockage des villes principales du pays. Cependant, les résultats ne sont pas encore visibles et les céréales continuent à présenter un grand nombre d'impuretés.

6.3 Enfin, le Mali a pris conscience ses dernières années de l'importance d'investir à différentes échelles dans la transformation des produits afin de créer de la valeur ajoutée dans le pays. Le Gouvernement a reconnu que beaucoup d'efforts avaient été déployés pour augmenter les productions nationales notamment via l'aménagement de périmètres irrigués mais que c'est dans une logique de développement des filières que leur démarche devrait s'inscrire. Un programme de recherche (EcoFil) est déjà financé au niveau de l'IER sur les filières prioritaires au Mali. Dans cette perspective, les pertes après récolte prennent tout leur sens car elles concernent tous les acteurs d'une filière et le calcul de ces pertes montre des répercussions économiques très négatives au niveau national.

¹ L'Office des Produits Agricoles du Mali

7. OPPORTUNITES POUR LA BAD D'INTERVENIR DANS LA REDUCTION DES PERTES APRES RECOLTES

A. ANALYSE DES PROJETS EN COURS FINANCÉS PAR LA BAD

7.1 L'analyse des projets en cours financés par la BAD (Voir Annexe 7 sur l'analyse du portfolio de la BAD) montre que des efforts pour réduire les pertes après récolte dans leur intégralité (composante physique, qualitative et économique) restent à faire. Ainsi, le Projet d'appui à la filière semencière (cf. annexe 9) montre, dans sa conception même, des lacunes concernant *l'aspect commercialisation*. En effet, une fois les semences récoltées, nettoyées et stockées, il est difficile de les écouler sur le marché car le réseau est désorganisé et l'information sur l'offre et la demande semble quasi inexistante. Il serait donc important, dans un futur projet, d'inclure une composante commerciale¹.

7.2 Le projet de diffusion du riz Nerica a, pour sa part, connu des difficultés lors de la formation et le renforcement de capacité des OP quant à l'utilisation collective des équipements (batteuses, étuveuses, décortiqueuses) et des magasins de stockages. En effet, il existe une nette différence de capacité d'apprentissage et de gestion entre les OP déjà existantes et fonctionnelles avant l'intervention du projet et celles qui se sont constituées avec le projet pour bénéficier de ses appuis. Ainsi, une mesure qui devrait être prise en considération pour de futurs projets serait de construire les programmes de formation et d'encadrement des OP en fonction de leur ancienneté et de leur niveau de dynamisme. La priorité serait alors donnée aux organisations collectives préexistantes.

7.3 *La difficulté d'accès au crédit* est également une entrave récurrente dans les projets mentionnés en annexe 9. Quelques projets incluent dans leur formulation la facilitation/mise en contact avec les institutions spécialisées dans le micro-crédit.

7.4 Les autres projets en cours qui comprendraient une composante perte après récolte, notamment le projet pêche à Mopti, n'ont pas pu être discutés car les coordinateurs n'étaient pas présents à Bamako (basés sur le terrain). *L'annexe 9 qui devait être complétée par les coordinateurs de projet de la BAD a été envoyée mais à ce jour aucune réponse de la BAD n'a été reçue.*

B. OPPORTUNITÉS D'INTERVENTIONS FUTURES

7.5 Pour rappel, la réduction des pertes après récolte revêt une importance majeure dans le cadre de l'aide au développement économique. Nombreuses sont les interventions de réduction des pertes susceptibles d'être plus rentables (meilleur retour sur investissement) que des activités, plus classiques, d'augmentation de la production. Cette démarche s'intègre également dans la perspective des chaînes de valeurs qui insiste sur l'importance d'assurer des débouchés aux productions. Ces mesures visent à optimiser la valeur de produits déjà existants par des mesures appropriées visant leur conservation et l'augmentation de leur valeur. Or, augmenter la production pour compenser des pertes implique l'utilisation de ressources rares et coûteuses pour promouvoir une agriculture plus intensive et consommatrice en intrants (y compris des terres additionnelles). Les bénéfices se reflètent non seulement en termes financiers mais également environnementaux.

7.6 Les activités de après récolte génèrent des emplois ruraux, tant dans les fermes qu'en dehors. Elles participent ainsi à réduire l'exode rural, dynamisent l'économie locale, renforcent le pouvoir économique des ruraux et la compétitivité des produits nationaux face aux produits

¹ Le présent projet touchant à sa fin il semble difficile d'établir cette proposition.

étrangers. Ce type d'activité intègre un circuit plus formalisé que la production agricole et renforce directement (taxes directes) et indirectement (TVA) les sources de revenus publics. Enfin, l'activité après récolte est largement assurée par les femmes. Leur renforcement permet d'adresser de façon directe la problématique genre avec les bénéficiaires que l'on connaît (notamment une meilleure gestion des ressources financières familiales).

7.7 Le problème des pertes après récolte ne se limite pas seulement aux pertes physiques, il s'agit aussi de pertes de qualité (liée à de mauvaises conditions de conservation, de transformation et de transport) mais aussi de pertes d'opportunités économiques. Il est lié à de nombreuses contraintes surtout d'ordre socio-économique qui empêchent la maîtrise technique de l'après récolte par les acteurs du secteur. Il est donc indispensable d'identifier les problèmes de faisabilité économique (et sociale) qui sont à l'origine des pertes et de la non-adoption des technologies (ou solutions techniques) existantes pour les réduire aux différentes étapes de la filière.

7.8 Les projets de la BAD devraient intégrer des facteurs de faisabilité économique (pas de meilleurs prix pour les produits de qualité, manque de conscience du consommateur, etc.) et opter pour une approche orientée vers le marché. Au Mali, la grande majorité des politiques publiques et des projets de développement se limitent à vouloir augmenter la production en considérant que s'il y a des produits disponibles sur le marché la commercialisation se fera d'elle-même. Cependant, depuis quelques années certains projets intégrant des approches filières¹ ont vu le jour. Les futurs projets de la BAD devraient promouvoir cette vision globale de la filière tout en cherchant des synergies avec les acteurs travaillant déjà dans ce domaine.

7.9 Les actions importantes à promouvoir pour réduire les pertes après récolte dans la future formulation des projets de la BAD sont:

– **Renforcer les capacités nationales en matière de gestion après récolte par:**

L'appui à la vulgarisation des techniques et méthodes de récolte, manutention, transport, stockage et conservation des produits. Elle passe par le renforcement des capacités des techniciens au niveau centralisé et décentralisé mais également des OP qui ont de plus fortes capacités de sensibilisation de leurs membres que les services de l'état qui manquent cruellement de moyens pour travailler. Des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la qualité des produits, des pratiques de récoltes, etc. pourraient être conçues.

L'organisation des filières: Elle passe par la promotion des coopératives, de l'agriculture contractuelle, de la mise en relation des différents acteurs de la filière (interprofession) afin d'assurer une représentation des intérêts des acteurs et des débouchés aux produits. *Elle passe également par la professionnalisation des acteurs des filières:* La majeure partie des acteurs économiques appartient au secteur informel, en particulier les commerçants, les intermédiaires, les transporteurs et les transformateurs. Ils ne sont généralement pas considérés dans les politiques publiques ni dans les projets de développement. Si la BAD souhaite avoir un réel impact sur le développement économique du pays, elle doit les considérer et les aider à se professionnaliser en les intégrant graduellement au secteur formel. La création d'une interprofession pour chaque produit stratégique peut être un moyen de

¹ cf. PACCEM, PCDA, PAFA.

provoquer cette professionnalisation et par la même améliorer la transparence et le dialogue entre les acteurs.

– **Améliorer la commercialisation des produits par:**

La promotion des infrastructures: Le manque d'infrastructures se fait toujours cruellement sentir au Mali et la BAD pourrait favoriser des partenariats public-privé et promouvoir des investissements massifs dans le secteur des routes, du transport ferroviaire, du stockage et de la transformation, de l'énergie et de l'eau. Toutefois, bien que les besoins soient énormes, les infrastructures elles-mêmes ne doivent pas forcément être énormes. Il est indispensable d'adapter les technologies proposées et la dimension des infrastructures aux conditions socio-économiques et culturelles du pays: Il est parfois préférable de favoriser la construction d'une grande quantité de petites infrastructures adaptées et gérées localement de façon durable, à l'investissement en grosses infrastructures ingérables.

La mise en place d'un système de collecte et de diffusion d'information sur les marchés qui actuellement, malgré les informations fournies par le système national d'alerte précoce, reste insuffisant notamment concernant la localisation de l'offre de produits, les prix des produits importés (cas du riz), etc.

– **Créer un environnement favorable à l'initiative privée par:**

La formulation de politiques et d'outils d'application incitant l'investissement dans le secteur agricole: la BAD pourrait influencer le gouvernement du Mali dans le cadre de la mise en place du Programme d'Investissement Agricole¹ afin que la dynamisation du secteur privé devienne une priorité pour lui dans le secteur de l'agriculture (commercialisation et investissements pour la transformation).

De même, le secteur des banques et des organisations financières doit être renforcé afin que l'accès au capital soit facilité pour tous type d'entrepreneurs.

¹ à travers le groupe des PTE

8. PROCHAINES ETAPES ET SUITE A DONNER

8.1 La réduction des pertes après récolte est une problématique prioritaire de collaboration entre la Banque Africaine de Développement et la FAO. Pour la BAD, la réduction des pertes a été identifiée comme un des trois piliers essentiels pour répondre à la crise alimentaire en Afrique. La présente collaboration entre la FAO et la BAD se concentre sur deux piliers: i) pilier I: analyse des projets en cours de la Banque et sensibilisation de son personnel sur l'intégration des problématiques de pertes après récolte et des filières dans les projets; ii) Pilier II: préparation d'un document stratégique pour le développement d'un programme continental sur les pertes après récolte basé sur l'analyse des besoins menée dans plusieurs pays d'Afrique.

8.2 Pour assurer la continuité du travail au Mali, les prochaines étapes à suivre pourraient être les suivantes:

- La BAD (bureau du Mali) devrait prendre le leadership dans les futures actions à mener en se mettant en contact avec le Ministère de l'Agriculture et la Cellule de Suivi Permanent afin d'organiser des ateliers de validation qui aboutiraient à une feuille de route pour l'intégration des problématiques de pertes après récolte dans le Programme d'Investissement à Moyen Terme du pays. Le bureau de la FAO à Bamako pourrait assurer l'assistance technique et veiller à ce que les représentants du secteur privé des différentes filières choisies soient présents.
- La BAD devrait dans le même temps se rapprocher de la Banque Mondiale afin de créer des synergies sur la stratégie à adopter au Mali pour la réduction des pertes après récolte car la Banque Mondiale s'intéresse également à cette problématique en Afrique subsaharienne en relation avec les céréales.
- Sur la base de ces premiers groupes de discussions et sur la rapide analyse menée, des études spécifiques pourraient être commanditées afin de préciser les besoins pour chaque filière et dresser un plan d'investissement incorporé à la stratégie nationale d'investissement à moyen terme.
- Enfin, la FAO pourrait apporter son assistance technique à la BAD pour l'intégration dans ses projets de composantes liées à la réduction des pertes après récolte et surtout à la commercialisation qui fait souvent défaut dans le portefeuille développé au Mali.

ANNEXES

Annexe 1: Données générales sur le pays et statistiques agricoles et sociales

FAO Statistiques des Profils Pays 2004

Général		Ressources		Production Agricole	
				(1000 tonnes)	
Population (1000)ly	14 300	Terre Arable (2000) (1000ha) culture permanente (2000)	4 634	Céréales	2 845
PIB par Tête (\$)ly	1 033	(1000ha)	40	Viande	247
PIB Agricole/Population Ag. (\$)	107	Pâturage (2000) (1000ha) Betail & Buffalos (2004)	30 000	Fruits & Légumes	365
Total des Exportations (Millions \$)	1 131	(1000 têtes) Moutons & Chèvres (2004) (1000	7 500 20	Racines & Tubercules	147
Total des Importations (Millions \$)	932	têtes)	400	Légumes Secs	113
Aide Agric. Extérieure (Millions \$)	77	Tracteurs (2003) (par 1000ha)	1	graine oléagineuse	104
Inégalité en Consommation Alimentaire (G)ly	0.16	Consommation de	42	Culture de Sucre	360
Inégalité en Revenus (G)ly	0.51	Fertilisants (2002) (Tonnes)	000	Lait	602
Population sous-alimentée %	28	Chute de Pluie (2002) (mm)	536	Oeufs	10
				Tabac	1
				Culture de Fibre	241

G: Coefficient Gini, ly: Dernière année disponible.

Sources: FAO Website, EIU. Extrait de Secteur agricole de l'Afrique de l'Ouest ACP. Document préparé pour le Programme EU-ACP, Rome, mai 2008.

Annexe 2: Production, importations/exportations et consommation des principaux produits

Produit	Production	Importations		Exportations		Consommation
	Volume (t)	Volume (t)	Valeur (millions de dollar US)	Volume (t)	Valeur (millions de dollar US)	Volume (t)
Mil ¹ /sorgho	2 588 686	26 940		25 220 ²		1 839 645
Riz ³	702 877	200 000		2 035		700 000
échalotes/oignon mangues	250 000					
Bovins	847 000 ⁴	0		140 368 ⁵ (153 469) ⁶		693 531

¹ Données disponibles pour la campagne 2007/08 (idem pour le sorgho).

² Les chiffres officiels sont loin d'être représentatifs de la réalité.

³ Pour la campagne 2007/08. On estime que la valeur des exportations ne reflète pas la réalité notamment les exportations vers la Mauritanie et la Côte d'Ivoire qui ne sont pas enregistrées.

⁴ Représente le taux d'exploitation potentiel du troupeau en nombre de tête (alary, 2006).

⁵ Exportations contrôlées (CPS, 2006).

⁶ Exportation potentielle.

Annexe 3: Matrice descriptive des produits/filières, des contraintes/opportunités et des actions prioritaires

Produit/ Filière	Importance	Potentiel	Femme/Jeune	Culture alimentaire/cu lture de rente	Caractéristiques	Estimation des pertes	Contraintes/ Problèmes	Solutions
RIZ	Culture très importante pour la sécurité alimentaire: pratiquement auto-suffisant mais sujet à la hausse des prix et besoin d'importations pour réguler les prix.	Produit de plus en plus apprécié par les consommateurs maliens et qui substitue le mil surtout dans les villes.	Les acteurs sont principalement des petits producteurs très atomisés et de gros commerçants qui importent du riz pour les villes. La commercialisation du riz local est effectuée par des commerçants informels. Importance des femmes pour l'étuvage du riz qui commence à se diffuser comme mode de consommation.	Le riz est utilisé pour l'auto-consommation dans les zones pluviales, mais principalement pour la vente dans les zones irriguées (ON).	Le riz pluvial qui est cultivé dans le sud du pays représente la moitié de la production. Le reste est principalement concentré dans la région centre-nord le long du fleuve Niger dans le cadre de l'Office du Niger (ON)	Environ 18 à 20% Pertes principales: <ul style="list-style-type: none"> récolte car de nombreuses variétés « versent » au moment de la récolte mise en gerbe, battage (battage traditionnel, avec les pieds ou bien avec des batteuses), transport (sacs déchirés, empilement, nuisibles, oiseaux) stockage. Pertes économiques, manque de valorisation de la paille de riz, qui pourrait être utilisée pour l'alimentation du bétail ou pour du compost. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des aires de séchage et des infrastructures de stockage Difficultés d'accès au crédit Absence de labels de riz (le contrôle de qualité de riz c'est à dire du « gambiaka » n'est pas maîtrisé au niveau de la distribution) Absence de contrôle de qualité et de prix (produits et intrants) Incohérence des mesures d'accompagnement découlant des objectifs de production (pratiques des autorisations d'importation en 2008) Absence de stratégie de mise en marché des produits (information, etc.) Forte variabilité des prix du riz sur l'espace national Difficultés d'accès aux infrastructures de facilitation du commerce (Transport /logistique) Faible emprise des producteurs sur la commercialisation Problèmes d'enclavement des zones de production et insuffisance des moyens logistiques 	<ul style="list-style-type: none"> Mieux structurer les acteurs, Construction des magasins et d'autres équipements Exigence de certificat de contrôle phytosanitaire Respect des dates de récoltes et de battage Développement des activités marketing Information formation sur les nouvelles techniques de transformation du riz (pailles, sons, grains)
MIL/ SORGH O	Cultures très importantes pour la sécurité alimentaire:	Produits traditionnels d'autoconsommation surtout	Concernent pratiquement tous les producteurs du	Produits d'auto-consommation, avec peu de	Cultivés dans tout le pays, avec des zones déficitaires	Pertes très importantes. Pas de mécanisation des étapes après	Problèmes liés à l'équipement: <ul style="list-style-type: none"> Vétusté des équipements de transformation: tamis, broyeurs, etc. Inadaptation des équipements: 	=Inciter les banques à mettre en place des crédits d'investissement aux

Produit/ Filière	Importance	Potentiel	Femme/Jeune	Culture alimentaire/cu lture de rente	Caractéristiques	Estimation des pertes	Contraintes/ Problèmes	Solutions
	mais en déficit chronique. En association avec le coton.	dans les campagnes. Tendent à être substitué par le riz dans les villes.	pays. Concernent le plus grand nombre de personnes, soit en tant que producteurs, transformateurs, commerçants ou consommateurs.	surplus (seulement 20%).	(nord) et des zones excédentaires (Ségou, Sikasso).	récoltes (battage, décorticage, stockage) dans les villages. Quelques transformateurs et commerçants dans les villes.	dépierrage, nettoyage, décorticage, broyage, tamisage <ul style="list-style-type: none"> • Non utilisation d'appareil pour éliminer les germes. • Absence d'emballage de qualité pour les produits transformés. • Non maîtrise de la qualité des produits issus de la transformation du mil: présence d'impuretés dans la matière première sable • Manque d'accès au crédit car les taux d'intérêt sont élevés • Manque de formation des transformateurs/transformatrices • Non maîtrise de la technologie de transformation du mil en farine pour satisfaire la demande des boulangeries (technologie alimentaire et équipements) • Concurrence déloyale de certains produits importés • Coût de revient de la transformation élevé (coût élevé des analyses de laboratoire) • Insuffisance de débouchés: difficultés de commercialisation à cause du coût de revient élevé • Insuffisance de la promotion des produits transformés • Insuffisance d'infrastructures de stockage (magasins, etc.) • Forte atomité de l'offre – producteurs de mil/sorgho • Faible demande pour le sorgho • Faible labellisation des produits dérivés de mil 	conditions souples (équipement, infrastructure...). = Meilleure organisation des transformateurs pour être une force de lobbying et de plaidoyer = Intensifier et pérenniser les formations = Encourager la recherche à concevoir des emballages mieux adaptés et plus économiques. = Encourager le groupage de l'offre au niveau des principales zones de production = Favoriser la construction et l'équipement des magasins de stockage au niveau des OP = Encourager les Institutions de financement à mettre en place des crédits adaptés à des conditions souples destinés à la commercialisation

Produit/ Filière	Importance	Potentiel	Femme/Jeune	Culture alimentaire/cu lture de rente	Caractéristiques	Estimation des pertes	Contraintes/ Problèmes	Solutions
							<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité des prix / prix bas au moment de la récolte • Tracasseries administratives et routières • Problèmes d'infrastructures pour lier les zones enclavées de production et de consommation 	=Réduire les tracasseries sur les routes.
ECHAL OTE	Culture de rente importante dans les zones d'irrigation en alternance avec le riz	Demande sur les marchés régionaux en croissance et bon potentiel de stockage.	Très important surtout pour les femmes et les jeunes car ce sont eux qui ont la charge de cette culture.	Utilisé comme culture de rente en période de soudure pour acheter du mil.	3 région de production: l'ON, le pays Dogon et la périphérie de Bamako.	60 à 80% de pertes en système traditionnel, 20% avec des magasins de stockage améliorés.	Les principaux points négatifs sont: <ul style="list-style-type: none"> • l'absence de régulation saisonnière de l'offre par rapport à la demande: la production est très concentrée saisonnièrement, tandis que la transformation est encore peu développée, et que le stockage est peu pratiqué, en raison du problème technique des pertes encourues, mais aussi des problème de financement des stocks • le risque, à terme, d'une saturation du marché intérieur, si la dynamique de production se poursuit au rythme actuel • la méconnaissance des opportunités réelles des marchés d'exportation sous-régionaux et des courants actuels d'exportation, alors qu'il apparaît intuitivement un potentiel important de développement dans ce domaine; une meilleure exploitation de ce potentiel aurait un impact bénéfique sur les producteurs et permettrait d'éviter le risque à terme d'une saturation des marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Régulation saisonnière de l'offre grâce au stockage en frais. • Développement et promotion de la transformation (EST, séchée, etc.). • prospection des marchés sous-régionaux et promotion des marchés d'exportation vers ces marchés.

Programme continental de réduction des pertes après récolte
 Evaluation rapide des besoins – Mali

Produit/ Filière	Importance	Potentiel	Femme/Jeune	Culture alimentaire/cu lture de rente	Caractéristiques	Estimation des pertes	Contraintes/ Problèmes	Solutions
MANG UE	Culture importante pour les petits producteurs.	Potentiel d'exportation vers l'Europe.	Les femmes jouent un grand rôle dans la récolte et le conditionnement.	Culture d'autoconsommation et de rente quand commercialisé pour l'exportation.	Sikasso et Bougouni, Bamako et Koulikouro.	Pertes estimées à 30% de la production brute.	<ul style="list-style-type: none"> • petits vergers non technifiés. • offre atomisée • production irrégulière d'une année sur l'autre • enclavement du pays pour l'exportation par bateau. 	
VIAND E	Grand potentiel de production et bovins et ovins-caprins car grande surface disponible de pâturages.	Potentiel d'exportation de viande dans la sous-région.	?	Activité traditionnelle des éleveurs pour l'autoconsommation et autres usages.	Nord et Delta du Niger.	Pertes principalement économiques dues à la vente des animaux sur pied et à la logique non orientées vers les marchés des éleveurs.	<ul style="list-style-type: none"> • absence d'une vision consensuelle précise du développement futur de l'élevage • contraintes de santé animale • gestion peu performante des troupeaux • pratiquement aucun contrôle sur l'abattage et la transformation qui se font dans le secteur informel. • exportations principalement des animaux sur pied. 	- amélioration des infrastructures d'abattage et mise en place d'un circuit d'exportation de viande.

Activité / étape après récolte	Production 1: RIZ				
	Description des pertes	%de pertes physiques (poids)	Degré des pertes nutritionnelles et en qualité (description qualitative)	Causes des pertes après récolte	Solutions et actions possibles
Au champ Récolte	nombreuses variétés qui « versent » au moment de la récolte				nouvelles variétés qui versent moins
Manutention	<ul style="list-style-type: none"> • mise en gerbe, • battage (battage traditionnel, avec les pieds ou bien mécanisé avec des batteuses), 				mise en gerbe et battage améliorés avec des équipements modernes (moissonneuses et/ou batteuses)
Séchage	Insuffisance des aires de séchage				davantage d'aires de séchage
Stockage	Insuffisance infrastructures de stockage				davantage d'infrastructures de stockage collectif (banques de céréales)
Transport	mauvaises pratiques de transport (sacs déchirés, empilement, nuisibles, oiseaux)				meilleure organisation du transport et professionnalisation du secteur
Transformation	insuffisance de décortiqueuses, mauvaises conditions d'étuvage				davantage de décortiqueuses et de matériels d'étuvage pour les femmes
Commercialisation	atomisation des producteurs, problème de la fixation des prix		<ul style="list-style-type: none"> • Absence de labels de riz (la contrôle de qualité de riz c'est à dire du « gambiaka » n'est pas maîtrisé au niveau de la distribution) 		meilleure organisation de la filière (Organisation Interprofessionnelle) et cohérence des politiques (riz local/importations)

Annexe 4: Estimation des pertes au cours des opérations après récolte (par production/filière)

Activité / étape après récolte	Production 2: MIL/SORGHO					
	Description des pertes	%de pertes physiques (poids)	Degré des pertes nutritionnelles et en qualité (description qualitative)	Causes des pertes après récolte		Solutions et actions possibles
Au champ Récolte Manutention	<ul style="list-style-type: none"> • mise en gerbe, • battage (battage traditionnel), 					mise en gerbe et battage améliorés avec des équipements modernes (moissonneuses et/ou batteuses)
Séchage	Insuffisance des aires de séchage					d'avantage d'aires de séchage
Stockage	Insuffisance infrastructures de stockage					d'avantage d'infrastructures de stockage collectif (banques de céréales)
Transport	mauvaises pratiques de transport (sacs déchirés, empilement, nuisibles, oiseaux)					meilleure organisation du transport et professionnalisation du secteur
Transformation	insuffisance de décortiqueuses			<ul style="list-style-type: none"> • Problème de la qualité du mil/sorgho comme matière première 		d'avantage de décortiqueuses et de matériels de transformation
Commercialisation	atomisation des producteurs, problème de la fixation des prix					meilleure organisation de la filière (Organisation Interprofessionnelle) et appuis du gouvernement

Activité / étape après récolte	Production 3: OIGNON/ECHALOTE				
	Description des pertes	%de pertes physiques (poids)	Degré des pertes nutritionnelles et en qualité (description qualitative)	Causes des pertes après récolte	Solutions et actions possibles
Au champ Récolte Manutention Séchage Stockage	Insuffisance infrastructures de stockage				davantage d'infrastructures de stockage collectif avec des systèmes de crédits adaptés (par ex le warrantage)
Transport	mauvaises pratiques de transport (sacs déchirés, empilement, nuisibles, oiseaux)				meilleure organisation du transport et professionnalisation du secteur
Transformation	insuffisance d'unités de transformation				davantage de matériels de transformation, meilleure qualité des produits, mais attention à la demande du marché.
Commercialisation	atomisation des producteurs, problème de la concentration de la production à la même période.				meilleure organisation de la filière (Organisation Interprofessionnelle) et appuis du gouvernement

Activité / étape après récolte	Production 4: MANGUE							
	Description des pertes	%de pertes physiques (poids)	Degré des pertes nutritionnelles et en qualité (description qualitative)	Causes des pertes après récolte			Solutions possibles	et actions
Au champ	contamination par la mouche de méditerranée							
Récolte	mauvaises pratiques de récolte							
Manutention	manque de caisses							
Séchage	-							
Stockage	-							
Transport	mauvaises pratiques de transport (empilement, nuisibles, oiseaux)						meilleure organisation du transport et professionnalisation du secteur	
Transformation	insuffisance d'unités modernes de transformation						professionnalisation du secteur de la transformation	
Commercialisation	atomisation des producteurs, problème de la fixation des prix						meilleure organisation de la filière (Organisation Interprofessionnelle) et appui du gouvernement	

Activité / étape après récolte	Production 5: VIANDE					
	Description des pertes	%de pertes physiques (poids)	Degré des pertes nutritionnelles et en qualité (description qualitative)	Causes des pertes après récolte	Solutions possibles	et actions
Au champ	manque de logique économique des éleveurs					
Récolte						
Manutention						
Séchage						
Stockage						
Transport						
Transformation	insuffisance d'abattoirs modernes et de structures de conditionnement de la viande pour l'exportation			construction d'abattoirs modernes et d'infrastructures de conditionnement de la viande		
Commercialisation	filière d'exportation seulement des animaux sur pied			meilleure organisation de la filière (Organisation Interprofessionnelle) et appuis du gouvernement		

Annexe 5: Infrastructures, systèmes de stockage et information sur les prix par filière

Table 5 a: Infrastructures et systèmes de stockage

Produit	Systèmes et infrastructures de stockage dans le pays		
	Secteur public	Secteur privé	Niveau paysan / communautaire
RIZ	<ul style="list-style-type: none"> Magasins de stockage de l'OPAM avec une capacité totale de 130 000 t, mais seulement 35 000 t sont utilisés Sous-capacité de stockage: 30% utilisés par l'OPAM. Le reste est loué au secteur privé. Pas de silos. Nettoyage des grains (souffleuse) avant stockage en sacs. 	<ul style="list-style-type: none"> pas d'info disponible 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de systèmes de crédit warranté et de banque de céréales gérés au niveau de coopératives paysannes dans le cadre de projets (FIDA, BAD, etc.), mais pas de données globales. % de la capacité de stockage sous forme de silos (pour les céréales): pas d'info. Besoins pour de nouveaux entrepôts/structures de stockage paysan ou communautaire, mais pas d'étude globale disponible Accès aux produits de traitement/ de conservation des récoltes et aux techniques de manutention; pas d'info
MIL/SORGHO	idem riz	idem ci-dessus	idem ci-dessus
OIGNON/ECHALOTE	rien	rien	1556 cases de stockage d'échalote en zone office du Niger avec une capacité total de 4 000 tonnes (1999)
MANGUE	PLAZA (Station de conditionnement public à vocation collective) avec chambres froides	2 Centres de conditionnement privés pour la mangue d'exportation à Bamako	
VIANDE	<ul style="list-style-type: none"> 1 abattoir frigorifique d'une capacité de 10 000 tonnes à Bamako 5 abattoirs régionaux de 2 000 tonnes chacun à Kayes, Mopti, Ségou, Sikasso et Koutiala 174 aires d'abattage de capacité non déterminée 		secteur informel

Tableau 5b: Infrastructures de marché et systèmes d'information sur les marchés et les prix (par produit/filière)

<u>Produit</u>	Marché de gros	Marché d'assemblage régionaux et locaux	Marché de détail	Systèmes d'information sur les marchés et les prix
Riz	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce de gros très concentré à Niono et Bamako • Grand nombre d'intermédiaires du secteur informel • Importations concentrées par quelques gros opérateurs nettement dominants qui exercent un véritable oligopole 	•	<ul style="list-style-type: none"> • pas d'info 	L'information du marché du riz se fait au niveau local, régional et national; en effet, les grands marchés de consommation du riz sont localisés dans les zones de production et dans les centres urbains. Les caractéristiques de qualité qui sont les plus demandées par les acheteurs pour le riz sont la couleur, la taille des grains, un bas degré d'impureté et le riz bien étuvé.
Mil/sorgho	<ul style="list-style-type: none"> • Grand nombre d'intermédiaires du secteur informel 			
Oignon/échalote	<ul style="list-style-type: none"> • Marchés de Bamako: Place de Niono pour l'ON, marché de Médine pour le pays Dogon. 	Marchés de Niono et Sango pour l'ON.		
Mangue	<ul style="list-style-type: none"> • Grand nombre d'intermédiaires du secteur informel (pisteurs) 		Exportation vers l'Europe via la Côte d'Ivoire.	
Viande	<ul style="list-style-type: none"> • Grand nombre d'intermédiaires du secteur informel (éleveurs et commerçants) 		Exportation sur pied vers les pays voisins. Marché de détail informel.	

Tableau 5c: Agro-industries et conservation/transformation des produits (par produit/filière)

Produit	Niveau paysan /communauté	Niveau district-régional	Niveau national
Riz	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreuses batteuses et décortiqueuses existantes au niveau des OP et privées. • 1427 batteuses et 1629 décortiqueuses recensées en 2006 par l'Office du Niger (CEPIA, 2007) • Sous-capacité globale mais attention à ne pas sur-dimensionner les équipements au niveau de chaque coopérative. 		<ul style="list-style-type: none"> • 4 rizeries industrielles en activité avec une capacité théorique globale de 150 000 tonnes, mais usinent moins de 20 000 tonnes en 2003. • toutes les rizeries industrielles privatisées par l'ON sont arrêtées.
Mil/sorgho	pas de transformation au niveau paysan		Quelques petites entreprises artisanales ou semi-industrielles dans le district de Bamako
Oignon/échalote	Transformation en échalote séchée principalement en Pays Dogon: EST (1%), échalote écrasée (18%), échalote en boule (17%)	rien	rien
Mangué			Nombreuses petites unités de transformation du secteur informel dans la région de Bamako
Viande			Bouchers du secteur informel. Pas de transformation.

Annexe 6: Analyse des activités/projets financés par les donateurs/partenaires techniques et financiers (PTF) et autres parties prenantes en relation avec les activités après récolte

Donateur ou PTF, Autre partie prenante	Nom du projet + Coût total (millions USD ou Euro) et/ou montant du prêt	Statut (en cours/achevé) & Dates début et fin du projet	Niveau/ d'intervention (Regional/national/local)	Zone	Description des composantes/activités	Importance vis-à-vis de la problématique après récolte (y inclus construction/réhabilitation des routes, stockage, transport, transformation/agro-industrie, amélioration de la valeur ajoutée, commercialisation, etc.)
AFD/GRM (MA)	PADON 2	début 2010	Zone Office du Niger		1- Appui secteur privé/ structuration filière blé/oléagineux/biocarburants 2- Aide budgétaire sectorielle à l'Office du Niger	
BM/GRM (MA)	PACR	2006-2011			3- Renforcement des capacités/ gouvernance locale 4- Fonds d'investissements collectifs d'initiatives communales 5- Fonds d'investissement d'initiatives privées productives 6- Suivi de projet	Micro finance rurale, construction de magasins de stockage, réhabilitation de pistes rurales, création de marchés à bétail.
	PCDA				7- Innovation intensification transfert des technologies d'irrigation 8- Amélioration des performances commerciales des filières 9- Accès au financement 10- Infrastructures commerciales 11- Gestion de projet	9 filières: mangue, échalote/oignon, PDT, karité, banane, anarcade, bétail sur pied/viande, poisson
ONUUDI	PAPAM Projet intégré du Mali Phase II	2004-2007	En cours de formulation		Programme d'appui à la valorisation des produits agro-pastoraux et au développement du secteur privé.	
ACDI/GRM (MA)	PAFA (projet d'appui aux filières agricoles)	2008-	<u>Karité</u> : Région de Ségou, Sikasso, Koulikoro, Mopti (Est) et Kayes (Est). <u>Echalote/oignon/ail</u> : zones Office du Niger, zones OPIB, bassin du fleuve Sénégal, barrages de		12- Augmentation de la production dans les deux filières 13- Amélioration des ventes 14- Renforcement des capacités des acteurs des filières	Dans l'appui à l'augmentation de la production la maîtrise des opérations de après récolte et de transformation est un point crucial. L'amélioration de la commercialisation est basée sur l'identification et le développement de marchés, l'application de normes de qualité

			Sélingué et Maninkoura.		et l'appui à l'accès aux mécanismes financiers.
USAID/G RM (MA)	IIECM (Initiative intégrée pour la Croissance Economique au Mali)	2008-2011 (USD 10 Million)		- Appui technique renforcement des capacités des OP (alphabétisation, gouvernance, genre, comptabilité) - Mise en place d'un fond de garantie pour les OP encadrées.	Le renforcement de capacité consiste en la formation d'une interprofession, lieu de rencontre et de coordination des différents acteurs de la filière. Développement intégré de la chaîne de valeur sur cinq filières ciblées: riz, mangue, PDT, échalote et tomate. Amélioration de la croissance économique à travers l'amélioration des technologies agricoles, la transformation et les marchés. Crédits court terme et moyen terme pour favoriser l'investissement productif (motopompes, décortiqueuse, broyeur, séchoir, etc.)
Coopérati on Belge GRM (MA)	Appui à la filière blé	2008-2012 4325 millions de Fcfa Subvention et Budget national	Région de Tombouctou	Son objectif spécifique est l'amélioration de la viabilité et productivité de la filière blé comme source stratégique de revenu et de sécurité alimentaire pour les familles rurales et urbaines de la région de Tombouctou, par le renforcement des capacités techniques et de gestion et l'amélioration de l'articulation des acteurs de la filière.	l'appui aux transformatrices de blé en vue d'acquérir les capacités d'améliorer la productivité et la rentabilité de leurs activités, contribuant à consolider la compétitivité du blé sur le marché local. L'intervention vise à consolider les structures organisationnelles en place dans les communautés rurales et les associations de femmes artisanes en milieu urbain. Ces organisations seront appuyées afin de développer leurs capacités techniques et de gestion administrative et commerciale. La création de valeur ajoutée par la transformation locale de la production de blé génèrera des sources de revenus additionnels
	Appui au développement des cultures maraîchères	2010	Zones périurbaines		
	Approche filière sous-secteur de	En cours de formulation	2008-2012		

Coopérati on néerlandai se	l'élevage et de la pêche Plateforme logistique d'exportation des mangues/ Centre de refroidissement					
FIDA/ GRM (MA)	<u>Programme</u> de Microfinance Rurale	2010-2017			Amélioration qualitative et quantitative de l'offre de services financiers au profit des populations rurales et facilitation de leur accès à ces services.	
FAO GRM (MEP)	Projet de construction et équipement d'infrastructures pour la commercialisatio n et transformation du bétail	2006-2008 272 millions Fcfa Budget national	Territoire national		Construction et équipement de marchés à bétail	
BADEA/ GRM (MEP)	Etude de transformation des sous produits de l'élevage	1996-2008 1281 millions Fcfa Prêt+Budget national	Territoire national		L'objectif global du projet est de valoriser les sous-produits d'abattage (sang, os, cornes, onglons, sabots et matières stercoraires) par leur transformation en aliment bétail et en engrais. Les composantes du projet sont: A. Travaux de Génie Rural B. Equipement et matériel C. Mobilier et matériel de bureau D. Matériel de transport E. Service de consultant.	
GRM (CSA)	Appui à l'APROFA (Association pour la promotion des filières agricoles)	2006-2008 153 millions Fcfa Aide projet	Territoire national		L'APROFA, agence prestataire de services privés dans le secteur agricole (agriculture, agro-alimentaire), a été créée en 1995 par l'APCAM. Ses objectifs sont: i) l'intégration de l'amont et de l'aval des filières agricoles afin de développer une offre compétitive et adaptée aux besoins	L'objectif de cet appui est de contribuer à élaborer une politique, une stratégie et un plan d'action pour le développement du secteur agro-alimentaire.

				du marché au plan quantitatif et qualitatif; ii) l'élargissement, à moyen terme, de l'appui au secteur privé agricole; iii) la mise en place des mécanismes performants de diffusion de l'information technique et commerciale pertinente; iv) la réalisation des actions pilotes ayant comme finalité des résultats concrets.	
BADEA/ GRM (MEP)	Projet de développement des ressources halieutiques dans le lac de Sélingué (PRDHLS)	2003-2008 Prêt et budget national 4550 millions Fcfa	Région de Koulikoro	L'objectif est l'accroissement des revenus des populations s'adonnant à la pêche (pêcheurs, mareyeuses, collecteurs et producteurs de glace) dans la zone d'intervention du projet. Il vise (i) la réalisation d'infrastructures de base, (ii) la création de mécanismes appropriés pour le soutien à la production et à la commercialisation des produits de la pêche, (iii) la réalisation d'infrastructures sociales pour les pêcheurs et leur famille et (iv) au renforcement des capacités techniques et de gestion des pêcheurs.	la construction de routes, construction de deux ports de pêche, réalisation d'équipements de conservation et de traitement du poisson.
GRM (MA)	Programme de développement intégré pour la réduction de la pauvreté en zone Ondy	2003-2009 856 millions de Fcfa Budget national	Région de Koulikoro	Les objectifs spécifiques sont: i) le renforcement des capacités d'organisation, d'Information-Education-Communication (IEC) pour le changement de comportement; ii) l'amélioration du niveau d'investissement, d'équipement et des revenus des producteurs; iii) l'amélioration des capacités de conduite d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) s'appuyant sur le petit élevage, la pêche artisanale améliorée, le maraîchage, la transformation des produits agropastoraux et de cueillette	Equipement égreneuses batteuse et moulin à karité
BAD/GR M (MEP)	Projet de développement de la pêche continentale dans	2006-2012 13477 millions Fcfa Prêt+budget	Région de Mopti	Les principales activités portent sur la construction de débarcadères, de centres de traitement du poisson, la mise en place d'un fonds de développement local,	

	le delta central du Niger (PADEPECHE)	national			l'aménagement de mares piscicoles, le reboisement des berges, la formation et l'appui aux groupements d'acteurs de la filière pêche
MEP	Projet de développement et de valorisation de la filière lait au Mali	2009-2013 200 millions de Fcfa			
FAO/Coo pération italienne/ GRM	Projet d'appui aux organisations paysannes pour une meilleure valorisation de leurs productions	2009-2012 4,2 millions USD		Cercles de Bandiagara et de Ménaka	

Annexe 7: Analyse des projets de la BAD au Mali

Project name	sub-sub sector	status of project	start date	end date	total cost in UAC	% disbursed	Post harvest and storage activities	
							Existing (type)	Proposed/ potential
1- Projet d'intensification du périmètre irrigué de Baguinéda	Agriculture	En cours	2007	2011	12.95 milliards	70%	- Formation de 360 femmes aux techniques de transformation et conditionnement des produits maraîchers et des fruits locaux. - Formation de 360 producteurs sur les techniques de mise en marché des fruits et légumes - Achat de batteuses, décortiqueuses et botteleuses pour le riz - Réalisation de magasins villageois.	Problème d'endettement des producteurs auprès de la BNDA qui paralyse le projet.
2- Programme de lutte contre l'ensablement dans le Bassin du Niger	Environnement	Clôturé	2005	2009	3.63 milliards			
3- Projet Développement élevage Mali Nord Est (PADENEM)	Elevage	Clôturé	2003	2009	9.16 milliards			
4- Projet Développement Elevage Kayes Sud	Elevage	En cours	2007	2013				
5- Projet d'appui au développement de la pêche continentale	Pêche	Clôturé	2004	2009	10 milliards			
6- Projet de diffusion du riz Nerica	Développement rural, agriculture	En cours	05/02/2005	31/12/2010	3.05 milliards	54%	- Equipement des producteurs en matériels de après récolte (batteuses, décortiqueuses, bâches, bascules, étuveuses) Construction de magasins, aires de séchage et étals de vente.	- Equipement en trieuses et matériel pour la transformation des produits céréaliers
7- Projet de création de zones libérées de la mouche tsé tsé	Elevage	en cours	2005	2011	1.96 milliards			
8- Projet d'appui au développement rural	Développement rural	Clôturé	2002	2009	3.96 milliards			

Programme continental de réduction des pertes après récolte
 Evaluation préliminaire des besoins par pays – Rapport provisoire - Mali

Project name	sub-sub sector	status of project	start date	end date	total cost in UAC	% disbursed	Post harvest and storage activities	
							Existing (type)	Proposed/ potential
ORM de Mopti III (PADER)								
9- Projet d'appui à la filière semencière	Développement rural	En cours	01/01/2003	30/12/2009	5.06 milliards	75.7%	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement les coopératives semencières en matériels de nettoyage - Equipement des groupements de multiplicateurs en magasins de stockage, bascules, et appareils de traitement des semences - Ligne de crédit aux groupements 	<ul style="list-style-type: none"> - Equiper les 131 coopératives de producteurs du R2 en matériel de conditionnement - Construire 51 magasins de stockage équipés de bascules et appareils traitement semences - Instaurer un système approprié de circulation de l'information sur la disponibilité en semences et les prix - Mettre en place un réseau de distributeurs de semences sélectionnées.
10- Projet régional d'appui au développement des petits ruminants	Elevage				23.4 milliards			
11- Projet de développement de l'irrigation au Mali						-		

Annexe 8: Liste des personnes rencontrées et Programme de la mission

Acteur	Personnes rencontrées	Contact
FAO représentation, Avenue de la Liberté - Dar Salam, (Route de Koulouba) Commune 3, Bamako (+223) 20 22 37 13 (ext 4144)	- Monsieur Bathily Cheikh, coordinateur programmes - Madame Cissoko Bernadette, assistance programme - Madame Cissé Safiatou Diarra, assistance programme	FAO-ML@fao.org Cheick.Bathily@fao.org , 76 78 69 79
BAD, Bureau National de Bamako (MLFO), 3e & 4e étages, Immeuble Investim Bâtiment B, Quartier du Fleuve, BP 2950 Bamako Tel: (+223) 20 22 28 85/72 Fax: (+223) 20 22 29 13	- Mr. Moulay Lahcen ENNAHLI, Représentant Résident - Monsieur Djiro Abdoulaye - Monsieur Dicko Hamaciré	e.mylahcen@afdb.org a.djiro@afdb.org , 76 44 00 13
Gouvernement, DNA (Direction Nationale d'Agriculture), 20 22 34 18	Mr. Moussa Camara, directeur adjoint Mr. Bengaly Siboriy, chef BSSE	camara_mouss@yahoo.fr , 76 47 43 48 76 07 05 03
OPV (Office de la Protection des Végétaux)	Mr. Diarra Lassana,	
CPS (Cellule de Planification et Statistique),	Mr. Mariko Ousseini, directeur CPS Mr. Camara Brahim, chargé de programme	79 38 62 81, bcamara@yahoo.fr
OPAM (Office des Produits Agricoles du Mali), 20 21 40 85	Mr. Youssouf Mahamar Touré, directeur général	youssoufm.toure@yahoo.fr , 66 76 56 65 ou 66 75 27 00
Direction nationale des productions animales	Mr. Bourama Cissé, directeur adjoint	
Direction nationale de la pêche Centre Commercial- Rue rochester BP 275 Bamako, 20 22 20 67/ 20 22 52 30	Mr. Madi Maténé Keita, directeur adjoint	madikeita13@yahoo.fr , 76 72 63 07
FIDA, Hippodrome Rue Nelson Mandela Porte 1102 Bamako	- Leopold Sarr CPM Mali (Rome) - Mamadou Nadio, Coordinateur FIDA du Programme Pays (CNPPF)	l.sarr@ifad.org , +39 06 54 59 21 26 mamadou.nadio@cnppf-mali.org , 66 74 88 54

Acteur

20 21 81 94/20 21 82 92

Personnes rencontrées

- Mr. Maïga, responsable suivi évaluation projets FIDA

Contact

moussa.maiga@cdp.mali.org,
mymaiga2001@yahoo.fr, 79 30 37 42

Banque Mondiale,

B.P. 1864, Immeuble SOGEFIH, Centre
Commercial rue 321- Quartier du
Fleuve Bamako, Mali
Tel: (223) 20 22-2283, 20 22-3201,
2022-8869

Fax: (223) 2022-6682 / 2022-8867

Projet PCDA,

Madame Yeyandé Kassé Sangho, chargée des opérations
principales

ysangho@worldbank.org, 76 22 80 32

- Monsieur Gagny Timbo, coordinateur national

- Monsieur Adama Sidibé, expert développement des
filières PCDA

76 07 31 26

- Mr. Fofana, spécialiste communication

- Mr. Moktar, spécialiste qualité et accès marché

IER,**CNOP,****Projet d'Appui aux Filières Agricoles
(PAFA),**

Rue 260, Porte 1439 Kalaban Coura
(Ext. Sud)
Tél: +223-20 28 20 30

- Monsieur Diarra Lassine, coordinateur scientifique
Mr. Faléry Boli, Secrétaire général du SEXAGON
(syndicat agricole des exploitants de l'office du Niger)

Mr. René Frechet

rene.frechet@pafamali.org, 78 20 61 27

USAID,

ACI 2000 Rue 243 Porte 297 PO Box
34 Bamako
Fax: 20 23 33 38

Mr. Gaoussou A. Traoré, chargé de programmes équipe
croissance économique accélérée

gtraore@usaid.gov, 66 75 17 30 et 20 70
23 00/20 70 27 14

Mr. Baou Diané, Spécialiste en gestion de programme

bdiane@usaid.gov, 66 85 18 27 ou 74
75 15 39, et 20 70 26 55

**MALILAIT, industries laitières de
Bamako**

**Zone industrielle Route de Sotuba,
BP. 20 Bamako**

20 21 33 83 ou 20 21 79 21

Mr. Ibrahima Tioye, Directeur d'usine

ibathioye@bigfoot.com,

Acteur

**Coopération Canadienne
Lux-développement**

AFD

Coopération technique Belge

Coopération allemande

PASSIP/GTZ

PAM

PNUD

Ambassade Pays-Bas

ONUDI,

Personnes rencontrées

Mr. Cheick Sadibou Keita
Mr. Michel Cadalen

Mr. Jean-François Cavanna,
Mr. Guillaume Vermeulen

Mr. Mohamed Konaré

Mr. Yaya Diarra
Mr. Carsten Riedel
Mr. Martin Kabaluapa
Mr. Sanogo Kalfa
Mr. Jaco Mebius
Mr. Sako

Contact

sadibou.keita@uapmali.org, 66 71 44 33
michel.cadalen@luxdev.lux

cavanajf@afd.org
vermeuleng@afd.org

Mohamed.Konaré@btcctb.org

Programme continental de réduction des pertes après récolte

Evaluation rapide des besoins

Mali

La réduction des pertes après-récolte (PAR) est un domaine prioritaire de collaboration entre la FAO et la Banque Africaine de Développement (BAD). Il fut l'un des trois piliers identifiés par la BAD dans sa réponse à la crise alimentaire en Afrique (RCAA) de Juin 2008, en réponse à la hausse des prix alimentaires en 2007 et 2008. En 2009, la coopération entre la FAO et la BAD sur la réduction des PAR a été organisée autour de deux axes: (i) passer en revue le portefeuille agricole de la BAD, sensibiliser/former le personnel de la BAD pour améliorer les activités relatives aux PAR au sein des projets en cours et des futurs projets, et (ii) préparer le document cadre d'un programme continental de réduction des PAR en Afrique sub-saharienne (ASS), basé sur des évaluations des besoins menées dans 14 pays africains. Ces évaluations des besoins ont été effectuées par la division des Infrastructures rurales et des agro-industries (AGS) et la division du Centre d'investissement (TCI) de la FAO, à travers des missions de terrain conjointes menées avec la BAD dans six pays (Cameroun, Ghana, Malawi, Mali, Mozambique et Sierra Leone). Des données additionnelles ont également été obtenues à partir des représentations de la BAD et de la FAO dans les pays, et des acteurs concernés dans huit autres pays (Tchad, Ethiopie, Kenya, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Ouganda et Zambie).

En 2010, six documents de travail intitulé «Programme continental de réduction des pertes après récolte: évaluation rapide des besoins» ont été préparés pour le Cameroun, le Ghana, le Malawi, le Mali, le Mozambique et la Sierra Leone ; et ont analysé les besoins et les possibilités d'investir dans la réduction des PAR en ASS. Ces rapports ont fourni le fondement sur lequel la BAD pourrait commencer à développer sa stratégie visant à aider les pays d'Afrique subsaharienne à intégrer les recommandations formulées dans des domaines clés d'intervention pour la réduction des PAR.

Mali

Pour de plus amples renseignements sur les activités de la FAO un soutien des pertes après récolte en Afrique subsaharienne:
Divine Njie, Fonctionnaire Principal
Division des infrastructures rurales et des agro-industries (AGS)
AGS-Publications@fao.org

Pour de plus amples renseignements sur le programme de coopération de la FAO avec la BAD:
Bureau du Directeur, Division du Centre d'investissement (TCI)
Investment-Centre@fao.org